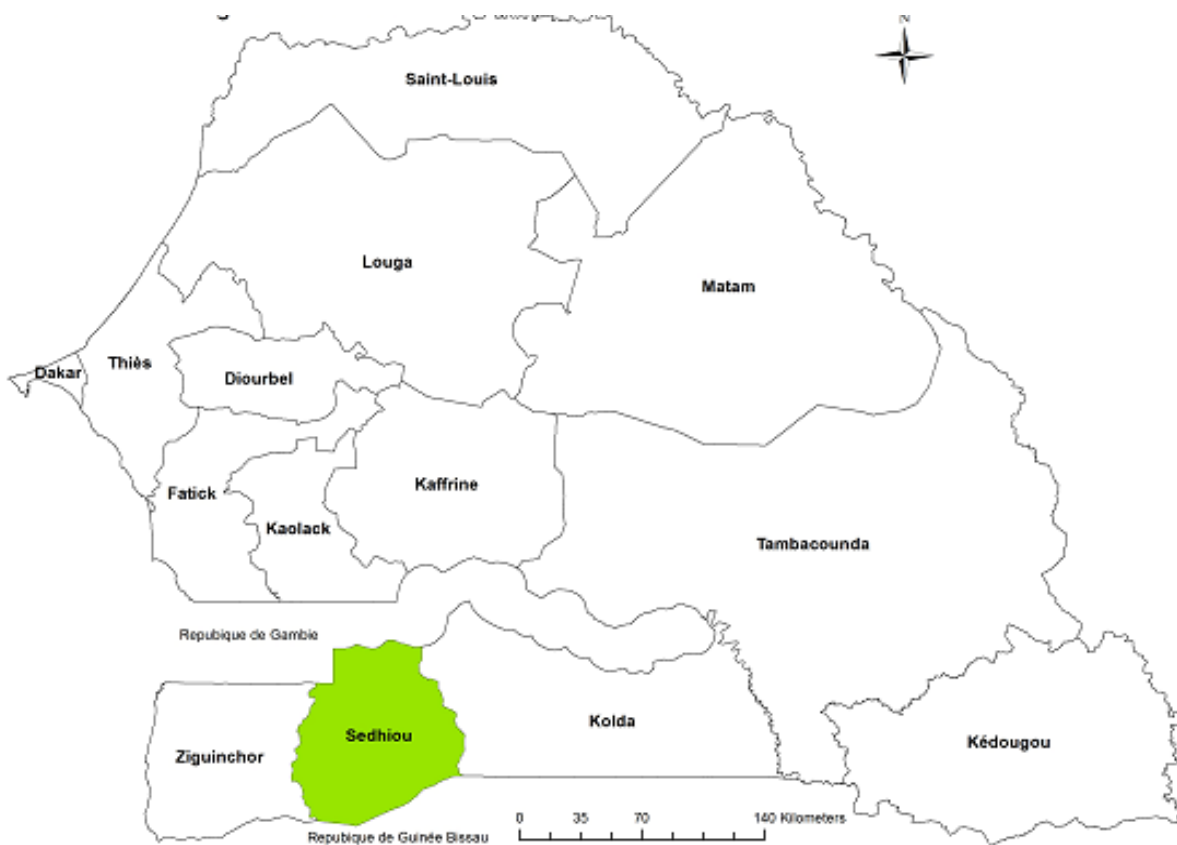




# SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA REGION DE SEDHIYOU 2014 – 2039



*février, 2014*

## MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

*La région de Sédhiou, toujours dans sa volonté de préparer le territoire régional aux changements nécessaires à son décollage économique et social, a voulu se doter d'un outil de pilotage à long terme de son développement.*

*Le SRAT 2014 – 2039, va, pour les prochaines vingt cinq années, éclairer les initiatives de développement qu'entreprendront tous les acteurs territoriaux. Les orientations qui y sont dessinées s'inscrivent dans la vision du futur de la région que nous souhaitons tous ardemment : **« Sédhiou, une région désenclavée à l'intérieur comme vers l'extérieur pour une économie émergente et durable dont les retombées positives sont réparties de manière solidaire dans un contexte de paix et de sécurité »**. Cette vision exprime notre foi en l'avenir de ce territoire aux potentialités immenses. Mais c'est surtout un engagement militant de chaque fils de cette région, de construire un territoire de paix, de prospérité et de bien-être pour nous, pour nos enfants, et pour les générations futures.*

*Nous avons aussi décidé, en élaborant ce document de prospective territoriale, nous approprier de l'ambition du gouvernement de créer les conditions sociales, économiques, environnementales, infrastructurelles et de gouvernance, capables de faire émerger le Sénégal.*

*Notre ambition est de contribuer à cet effort national. Notre ambition est de faire émerger la région de Sédhiou.*

*Nous le ferons en mettant à contribution toutes les forces vives de la région.*

*Nous le ferons aussi, en solidarité, avec nos frères des régions de Kolda et de Ziguinchor.*

***Ensemble nous pourrons.***

# SOMMAIRE

Mot du président du conseil régional .....	2
LISTE DES ABBREVIATIONS .....	4
INTRODUCTION .....	6
I. UNE PRESENTATION SOMMAIRE DE LA REGION DE SEDHIOU.....	8
II. Populations et établissements humains .....	10
A. Etat des lieux.....	11
B. Enjeux.....	14
III. Environnement et Gestion des Ressources Naturelles .....	15
A. Etat des lieux.....	15
B. Enjeux.....	17
IV. Economie régionale .....	19
A. Etat des lieux.....	19
B. Enjeux.....	23
V. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS .....	25
A. Etat des lieux.....	25
B. Enjeux.....	27
VI. COOPERATION INTERREGIONALE .....	29
A. Etat des lieux.....	30
B. Enjeux.....	32
VII. Gouvernance locale et offres de territoires .....	34
A. Etat des lieux.....	34
B. Enjeux.....	40
VIII. SCENARIOS D'EVOLUTION .....	43
A. Scénarios tendanciels .....	43
B. Scénarios d'évolutions .....	47
IX. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL.....	50
A. Conditions de réalisation du scénario souhaitable .....	50
1. Cohérence avec le plan général d'aménagement du territoire (PGAT) .....	50
2. Recherche de cohérence avec la vision d'un Sénégal émergent.....	51
3. Vision de développement territorial de la région de Sédhiou.....	52
B. Ossature du Schéma régional d'Aménagement du Territoire.....	53
C. Options stratégiques .....	59
1. Option stratégique 1 – Développer les réseaux et les polarités .....	60
2. Option stratégique 2 - Territorialiser les stratégies de développement économique .....	61
3. Option stratégique 3 – Développer le capital humain.....	63
4. Option stratégique 4 - Construire une gouvernance territoriale durable.....	64
X. Cadre de suivi et d'évaluation.....	66
A. Instruments de mise en oeuvre et de suivi du SRAT .....	66
B. Indicateurs de suivi des performances .....	67

## LISTE DES ABBREVIATIONS

<b>ASER</b>	AGENCE SENEGALAISE D'ELECTRIFICATION RURALE
<b>ACEP</b>	ALLIANCE DE CREDIT ET D'EPARGNE POUR LA PRODUCTION
<b>ADC</b>	AGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
<b>ADM</b>	AGENCE DE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL
<b>ADSL</b>	ASYMMETRIC DIGITAL SUBSCRIBER LINE
<b>AFDS</b>	AGENCE DE FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
<b>ANCAR</b>	AGENCE NATIONALE DU CONSEIL AGRICOLE ET RURAL
<b>APD</b>	AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT
<b>ARD</b>	AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
<b>BRH</b>	BRIGADE REGIONALE D'HYGIENE
<b>CCL</b>	CADRE DE CONCERTATION LOCAL
<b>CDSMT</b>	CADRE DES DEPENSES SECTORIELLES A MOYEN TERME
<b>CL</b>	COLLECTIVITE LOCALE
<b>CLM</b>	CELLULE DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION
<b>CNLS</b>	CELLULE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA
<b>CNRA</b>	CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE
<b>CPAR</b>	CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DES ACTEURS RURAUX
<b>DIPE</b>	DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE
<b>DRDR</b>	DIRECTION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT RURAL
<b>DREEC</b>	DIRECTION REGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
<b>DSRP</b>	DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE
<b>EDS</b>	ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DE SANTE
<b>EMSG</b>	ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE GENERAL
<b>GES</b>	GROUPEMENT ECONOMIQUE DU SENEGAL
<b>GIE</b>	GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE
<b>GPF</b>	GROUPEMENT DE LA PROMOTION FEMININE
<b>GRN</b>	GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
<b>IA</b>	INSPECTION D'ACADEMIE
<b>ICP</b>	INFIRMIER CHEF DE POSTE
<b>IEF</b>	INSPECTION DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
<b>IREF</b>	INSPECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS
<b>MDCL</b>	MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DES COLLECTIVITES
<b>MICS</b>	MULTIPLE INDICATOR CLUSTER SURVEY
<b>OB</b>	ORGANISATION DE BASE
<b>OCB</b>	ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DE BASE
<b>OCDE/CAD</b>	ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
<b>PADEC</b>	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN
<b>PADERCAS</b>	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT RURAL DE LA CASAMANCE
<b>PEQT2</b>	PROGRAMME EDUCATION QUALITE POUR TOUS (PHASE2)
<b>PIA</b>	PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL
<b>PIC</b>	PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL
<b>PLD</b>	PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT
<b>PNDL</b>	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT LOCAL
<b>PODES</b>	PLAN D'ORIENTATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
<b>PRDI</b>	PLAN REGIONAL DE DEVELOPPEMENT INTEGRE
<b>PRECOL</b>	PROGRAMME DE RENFORCEMENT ET D'EQUIPEMENTS DES

<b>PROCAS</b>	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE
<b>PTBA</b>	PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL
<b>SCA</b>	STRATEGIE DE CROISSANCE ACCELEREE
<b>SIDA</b>	SYNDROME DE L'IMMUNO DEFICIENCE ACQUIS
<b>SNDES</b>	STRATEGIE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
<b>SONATEL</b>	SOCIETE NATIONALE DE TELECOMMUNICATIONS
<b>SRADL</b>	SERVICE REGIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL
<b>SRADL</b>	SERVICE REGIONAL D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL
<b>SRAT</b>	SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT TERRITORIAL
<b>USAID</b>	UNITED STATE AIDS INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT

## INTRODUCTION

Avec l'érection de l'ancien département de Sédhiou, en région, par la loi n° 2008-008 du 02 février 2008, la nouvelle région de Sédhiou a décidé de procéder à l'élaboration de son Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT), pour définir une vision du futur voulu de son développement territorial et dégager des stratégies de développement harmonieux et équilibré de la région.

L'élaboration de ce SRAT est intervenue dans un contexte où l'Etat est aussi en train de réviser le Plan Général et d'Aménagement du Territoire (PGAT), qui avait été élaboré en 1996 et adopté en 1997. C'est aussi, un contexte où l'Etat du Sénégal, après les grandes réformes territoriales et administratives, de 1996, décide de passer à un autre palier en matière de développement, en posant l'**Acte III de la Décentralisation**. L'une des orientations majeures, au cœur de cette future architecture institutionnelle, est la territorialisation des politiques publiques. En même temps, l'Etat a décidé d'introduire un certain nombre d'innovations territoriales : l'érection de pôles territoriaux régionaux, l'érection du département en ordre de collectivité locale, la communalisation intégrale.

Enfin, la nouvelle région de Sédhiou a déjà élaboré son Plan Régional de Développement Intégré (PRDI), pour la période 2013 – 2018, qui est l'outil de programmation des activités socio-économiques. C'est un outil de projection sur un horizon temporel de six (06) ans, qui doit nécessairement s'inscrire dans une vision à plus long terme du développement du territoire régional. C'est dans cette perspective que le Conseil Régional décide de l'élaboration ce Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT).

# ***BILAN DIAGNOSTIC***



## I. UNE PRESENTATION SOMMAIRE DE LA REGION DE SEDHIOU

**C**rée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n° 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale, la nouvelle région de Sédhiou, qui était jusqu'ici un département de Sédhiou, correspond à la Moyenne Casamance. La région de Sédhiou s'étend sur une superficie de 7 330km<sup>2</sup>, soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie ; au Sud, par la République de Guinée Bissau ; à l'Est, par la région de Kolda ; à l'Ouest, enfin, par la région de Ziguinchor. Cette position, à la fois frontalière et au centre de la Casamance, confère à la région un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles dans la sous-région.

<b>Domaine</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Données</b>
	<b><i>Relief et types de sol</i></b>	<p>Les sols ferrugineux tropicaux et/ou ferrallitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols Deck et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide.</p> <p>Les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage.</p> <p>Les sols hydro morphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Ces sols sont aptes à la riziculture.</p> <p>Les sols hydro morphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarín et bordent le fleuve Casamance et le Soungrougrou. Ces sols sont rizicultivables en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée.</p> <p>Les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables</p>
	<b><i>Climat</i></b>	Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C
	<b><i>Pluviométrie</i></b>	1200mm par an
	<b><i>Ressources en eau</i></b>	La région est arrosée par le fleuve Casamance qui sépare le département de Goudomp de celui de Sédhiou, et du Soungrougrou qui sépare le département de Bounkiling à celui de



<b>Domaine</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Données</b>
		Sédhiou.
Découpage administratif	<b>Départements</b>	03
	<b>Communes</b>	10
	<b>Arrondissements</b>	09
	<b>Communautés rurales</b>	33
Population	<b>Taille en 2012</b>	434 877
	<b>Densité</b>	59 habitants au km <sup>2</sup>
	<b>Composition ethnique</b>	mandingues, Balantes, diolas, Manjaques, mancagnes, peulhs, wolofs
	<b>Composition religieuse</b>	La religion dominante est la religion musulmane, on y trouve aussi des chrétiens, des animistes et d'autres confessions religieuses
Activités économiques	<b>Activités phares</b>	Agriculture, élevage, pêche, arboriculture fruitière
	<b>Activités secondaires</b>	Artisanat, commerce, exploitation forestière,
Organisation sociale	<b>Cadres de concertation existants</b>	Conférence d'harmonisation Conseils de quartier Cadre de concertation de pêche Cadre de concertation des collectivités locales Cadre régional de concertation et de suivi de l'éducation
Accès aux services sociaux de base	<b>Taux brut de préscolarisation</b>	10,04% (2012)
	<b>Taux brut de scolarisation</b>	129,40% (2012)
	<b>Taux de morbidité palustre</b>	0,83 (2010)
	<b>Accouchement assisté</b>	35% (EDS5)
	<b>Taux de prévalence du SIDA</b>	1,1%
	<b>Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain</b>	37,3% (Taux global (2010))
	<b>Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural</b>	
	<b>Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain</b>	22,5% (2006)
	<b>Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural</b>	11.5 (2012)

## II. POPULATIONS ET ETABLISSEMENTS HUMAINS

**A**u plan du développement humain, plus de 63.8% de la population vivent au seuil de la pauvreté. Cette pauvreté s'exprime, selon les données ESPS-2 et EDS-MICS (2011), par une **vulnérabilité extrême des populations**, qui se caractérise, notamment, par le faible pourcentage de naissances assistées par du personnel formé (médecin, sage-femme, infirmière), à 35% ; le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans qui souffrent d'un retard de croissance (trop petit pour leur âge), à 41% ; le taux de mortalité infanto-juvénile, à 142‰ ; le taux de prévalence du VIH/SIDA, à 1,1%, largement au-delà de la moyenne nationale (0,7%).

Par ailleurs, la région de Sédhiou souffre d'un **déficit criard en infrastructures socioéconomiques de base**. Ainsi, les indicateurs relevés en matière de préscolarisation (10,04%), d'accès à l'eau potable (37,3%), à l'assainissement en milieu urbain (22,5%), à l'assainissement en milieu rural (8,1%), figurent-ils parmi les plus faibles du Sénégal. Même les performances relevées dans le domaine de la scolarisation (129,40%) doivent être relativisées par la proportion élevée des abris provisoires (46%) et le faible niveau de dotation des établissements scolaires en paquets de services minimums (latrine, eau potable...).



## A. ETAT DES LIEUX

**Une distribution spatiale encore équilibrée de la population régionale.** Avec une superficie de **7 330 km<sup>2</sup>** (soit 735 000 ha) et une population estimée à **434 877 habitants** en 2012 (soit une densité de 59 hbts./km<sup>2</sup>), la région de Sédhiou se classe parmi celles les moins peuplées du Sénégal. La partie urbanisée de cette population se trouve, en majorité, localisée au sud et au sud-ouest de la région, sur un axe reliant Dianah Malary, Tanaff, Sédhiou, Samine, Diattacounda, Goudomp, Marsassoum. Le nord apparaît beaucoup moins urbanisé, avec seulement deux pôles urbains : Bounkiling et Madina Wandifa. Pour autant, la répartition spatiale de cette population ne révèle pas de trop grandes disparités entre les trois départements, même si le Département de Sédhiou, qui renferme la capitale régionale, est le plus peuplé avec 39 % de la population régionale, suivi de Goudomp avec 35 %, et de Bounkiling, 26%.

**Une population rurale fortement ancrée dans ses valeurs de terroirs et culture.** C'est une population essentiellement rurale, la région de Sédhiou présentant un taux d'urbanisation de 15,6 %, parmi les plus faibles du pays. Cette forte identité rurale s'explique, certes, par la très forte vocation agricole et pastorale du territoire régional, mais aussi par l'ancrage de ses communautés dans leurs terroirs et dans des bassins de cultures multiples et fortement imbriqués. La diversité ethnique y est admirable. Outre les mandingues, majoritaires, y cohabitent les balantes, les mancagnes, les diolas, les peulhs...Chaque composante ethnique est dépositaire d'une culture et de d'histoires mises en exergue à travers un certain nombre d'événements culturels tels que le festival BaLenBugër, le festival de Kankourang et de Jambadong, les journées culturelles du Boudié. Des sites et des monuments historiques existent, même s'ils demandent à être réhabilités (le Fort Pinet-Laprade, l'emplacement du Palais des anciens rois Baïnoucks, les ruines du Tata de Fodé Kaba). Des événements religieux majeurs sont aussi autant de marqueurs de territoires d'envergure nationale et sous-régionale, (Karantaba, Baghère, Soumboundou...) et contribuent à faire émerger des pôles religieux, d'envergure nationale et sous-régionale.

**Une population jeune et en croissance rapide.** En 1976, les territoires actuels de la région de Sédhiou, alors parties intégrantes de la région de Kolda, avaient une population estimée à 159 242 habitants. Cette population, 36 ans après (en 2012), avait plus que doublé, passant à 455 773 habitants. Cette croissance rapide et régulière de la population serait moins le fait de mouvements migratoires que l'incidence d'un indice synthétique de fécondité (ISF) robuste. Cette même croissance naturelle importante et régulière de la population explique l'extrême jeunesse de la population régionale. La population âgée de moins de 10 ans représente 30,76% et celle âgée de 10 à 19 ans fait 27,10%. Ainsi, note-t-on que plus de la moitié de la population de cette région est âgée de moins de 20 ans. Les personnes âgées de 60 ans et plus constituent environ seulement 4,25% de la population totale. Cette structure de la population régionale, caractérisée par une forte proportion d'enfants et de jeunes, implique clairement une demande forte et

diversifiée en services sociaux de base : santé, éducation et formation, orientation et insertion professionnelle des jeunes...

**Une offre de systèmes d'éducation et de formation également distribuée dans l'espace régional.** Les projections officielles de l'année 2010 estimaient la population d'âge préscolaire (3-6 ans) à 50 101, celle des « 7-13 ans » à 85.076 et celle des « 14-19 ans » à 62.772 individus représentant respectivement 12 %, 20 % et 14 % de la population régionale. Rapportée au taux moyen annuel de croissance de la population estimé à plus de 2%, c'est, en 2013, une population scolarisable d'environ 210 065 jeunes. L'observation de la distribution spatiale de l'offre régionale de structures d'éducation et de formation, montre que celle-ci est encore assez équilibrée et qu'elle suit les contours de la répartition démographique entre les trois départements. Ainsi, pour ce qui est de la **petite enfance**, en 2012, l'offre disponible était de 76 structures d'accueil, dont 42% localisées dans le département de Sédhiou, 35,52% dans le Goudomp, le département de Bounkiling comptant, pour sa part, 22,36% d'établissements préscolaires. Pour ce qui concerne l'**élémentaire**, la région comptait 444 établissements scolaires, pour une offre totale de 2 075 classes. Celle-ci était répartie entre les départements de Sédhiou, Goudomp et Bounkiling, à raison de 35,95%, 37,20% et 26,84%. Dans le **moyen et le secondaire**, la région disposait, en 2012, de 60 collèges d'enseignement et de formation, publics et privés, pour une offre totale de 1 523 classes. Près de la moitié de ces classes, soit 45,37%, était localisée dans le département de Sédhiou ; 34,14% des classes, dans le département de Goudomp ; et, seulement, 20,24%, dans le département de Bounkiling.

**Mais une qualité de l'offre en éducation et formation en-deçà des ambitions de la région.** L'émiettement en « petites écoles » et la forte proportion d'abris provisoires (46.5% des salles de classes) relativisent la bonne distribution spatiale de l'offre en structures d'éducation. En milieu rural, particulièrement, l'implantation des établissements scolaires a suivi la forte dispersion des établissements humains. Et la qualité de l'offre de services éducatifs souffre du déficit de matériels didactiques, du manque de commodité (eau, électricité, latrines, clôtures) et du faible niveau général de dotation en personnel d'enseignement qualifié. Aussi, de manière globale, l'enclavement interne aigüe dont souffre la région réduit considérablement les possibilités de déplacement et, donc, d'accès à l'école. Il s'y ajoute que, en dépit des efforts de l'Etat et des collectivités locales, les investissements publics dans le secteur sont encore trop faibles. Enfin, au plan stratégique, l'**offre de formation est insuffisamment orientée vers la valorisation des ressources et des autres potentialités dont regorge la région.**

**Une répartition territoriale relativement équilibrée des infrastructures de santé.** La cartographie des infrastructures de santé de la région ne révèle pas un trop grand déséquilibre entre les trois départements. Le département de Sédhiou regroupe 32% des infrastructures, Bounkiling, 29 et Goudomp, 39%. Par contre, Sédhiou dispose du seul hôpital régional (en fait un centre de santé de type 2) et le département de Goudomp dispose de 2 des 4 centres de santé de la région. Aussi, le département de Bounkiling, avec uniquement 26% de la population régionale, concentre 41% des



postes de santé, en cohérence avec le profil nettement rural de ces territoires. Enfin, la distribution des cases de santé (au total, 80) n'est pas très décalée de la configuration démographique régionale : 33% des cases de santé pour Sédhiou, 23% pour Bounkiling et 45% pour Goudomp. Les autres structures de santé et d'hygiène existantes (infirmières privées, officines privées, brigades d'hygiène), au nombre total de 13, sont également régalement réparties entre les trois départements.

**Une offre régionale de services de santé et de protection sociale insuffisance et de faible qualité.** La répartition relativement rationnelle des infrastructures de santé sur le territoire régional ne doit pas masquer l'insuffisant niveau d'accès des populations aux soins de santé et la faible qualité des prestations. Le plateau technique est très faible, du fait du manque de spécialités et d'équipements dans beaucoup de domaines. Le personnel de santé est particulièrement insuffisant, mal réparti sur le territoire régional, et leur affectation est instable, surtout parmi les cadres. Mais aussi l'enclavement de vastes portions du territoire régional ne permet pas d'optimiser l'offre de santé déjà disponible et pose, notamment, d'énormes problèmes d'évacuation des malades. Les investissements publics dans le secteur sont très faibles, alors que le faible pouvoir d'achat des populations ne favorise pas l'installation de structures privées (uniquement 3 infirmières et 3 officines privées recensées sur le territoire régional). Enfin, la position de carrefour transfrontalier de la région induit une fragilité à certaines pandémies (ex. VIH/SIDA) qui ne sont pas suffisamment compensées par un égal niveau d'allocation de services de santé, notamment dans les espaces frontaliers.

**Un cadre de vie inadapté à un développement durable et harmonieux.** L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie bute sur les faibles niveaux de revenus des habitants et sur la faiblesse des investissements publics, aussi bien de l'Etat que des collectivités locales. La grande majorité des populations, surtout en zones urbaines, vit dans des habitats précaires et dans des quartiers insalubres. L'absence de plans directeurs d'aménagement ou le non-suivi de ceux-ci se manifestent par : une occupation anarchique de l'espace ; le développement de systèmes d'habitat spontané et précaire ; l'aggravation des ravinements et la récurrence des inondations, l'insuffisance des latrines ; le déversement des matières de vidange en bordure des concessions ; la présence d'eaux stagnantes (même en dehors de la période hivernale) et la prolifération des dépôts sauvages d'ordures. Ces déficiences ont des conséquences sur la santé publique (ex. prolifération des maladies d'origine hydrique : paludisme, dermatoses, infections respiratoires, diarrhées, etc.) et sur la paix sociale (exacerbation des conflits fonciers ; pauvreté et précarité).

**Une faible dotation en infrastructures hydrauliques et d'assainissement.** La région dispose de 52 forages ruraux motorisés dont près de la moitié (24) est installée dans le département de Sédhiou. Le reste est également réparti entre Bounkiling et Goudomp. Plusieurs autres ouvrages hydrauliques (puits modernes, mini forages, point filtrants) sont installés sur le territoire régional. Ce niveau d'équipement en infrastructures hydrauliques est très faible et explique la faiblesse du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain et en milieu rural, respectivement à

37,3 % et à 11,5%, très en-deçà de la moyenne nationale. Le taux d'assainissement en milieu urbain (22,5%) et rural (8,7%), est aussi loin de la moyenne nationale. Et les centres urbains commencent à souffrir de l'augmentation continue de la production de déchets, et ses corollaires: l'insalubrité et la pollution de l'environnement, la recrudescence des maladies diarrhéiques, infectieuses et parasitaires. L'enquête MICS-II-2000 notait que 08,7% seulement des populations bénéficiaient d'un système approprié de traitement des excréta, soit plus de dix fois moins qu'à Dakar.

## **B. ENJEUX**

### ***Le développement d'un capital humain capable de valoriser les ressources naturelles, sociales et environnementales de la région***

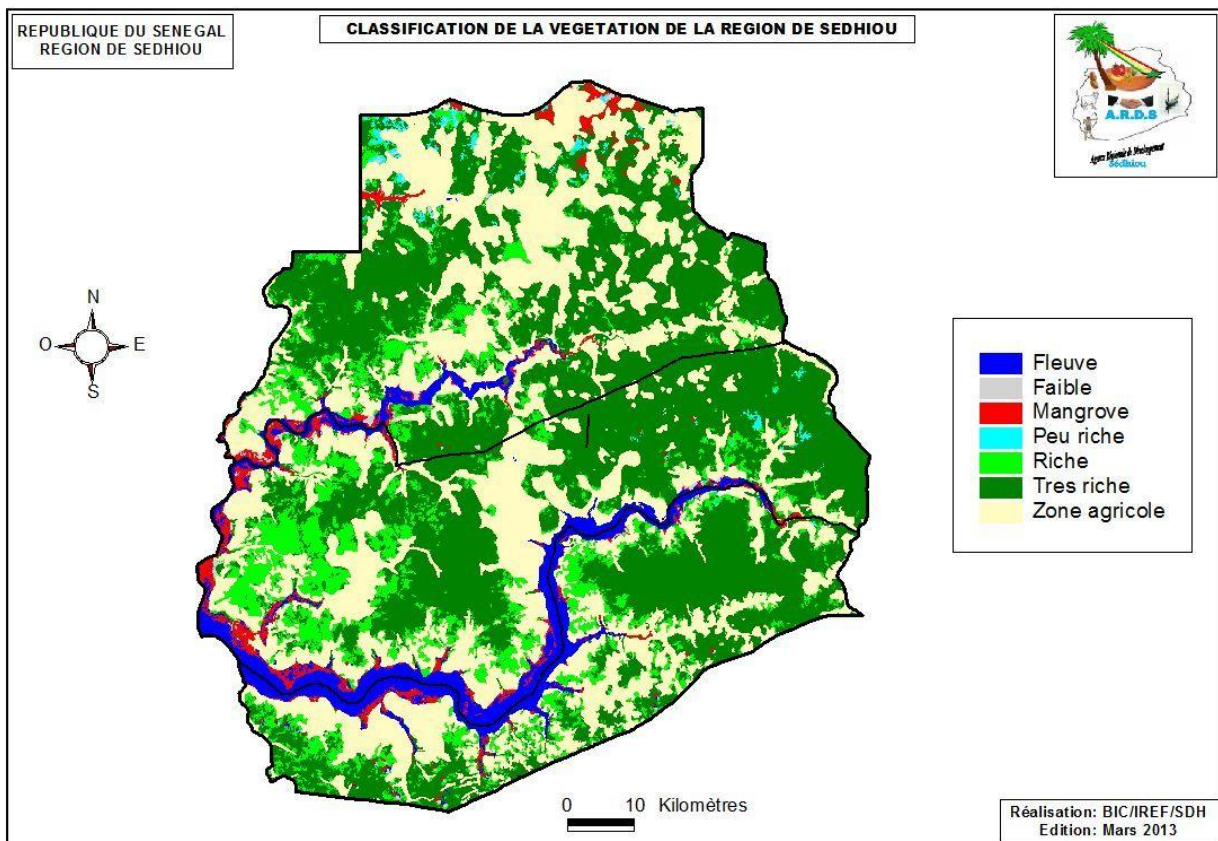
Les différentes projections tendanciennes, basées sur un taux de croissance démographique moyen de 2,8% annuel, indiquent que la population de la région de Sédhiou aura au moins doublé, d'ici 2039, l'horizon de ce document de planification. De même, tout indique que les dynamiques démographiques en cours vont continuer dans le sens d'un rajeunissement continu de la population. La région peut tirer profit de cette « dividende démographique », à condition de construire ce capital humain. Mais une population en croissance rapide et qui est proportionnellement de plus en plus jeune implique des demandes fortes et exigeantes pour des services d'éducation, de formation, de protection sociale, de loisirs et d'orientation professionnelle. La région devra investir sur le relèvement du niveau et de la qualité de son offre en systèmes d'éducation et de formation. Et, au regard des options majeures de l'Etat du Sénégal, de territorialiser les politiques publiques, la valorisation des ressources propres et des avantages compétitifs du territoire de Sédhiou devra être au cœur de l'orientation des systèmes d'enseignements et de formation. Cette population doit aussi pouvoir accéder à des infrastructures adaptées de sport et de loisirs pour son épanouissement corporel et spirituel. Enfin, la diversité des cultures et des communautés qui composent la société régionale devra aussi être valorisée dans le sens de renforcer le « bien vivre ensemble » et valoriser les valeurs de culture mobilisables pour le travail et la vie en société.

### ***L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie***

Le capital humain, pour bien éclore et s'épanouir, a besoin d'évoluer dans un environnement sain, doté de toutes les commodités, dans lequel il puisse exprimer tout son potentiel de créativité et d'initiative. Pour une région comme Sédhiou, au potentiel écologique immense, le défi primordial est d'aménager l'espace, dans les villes et dans les campagnes, en ayant le souci de valoriser les paysages et de maximiser l'usage des matériaux locaux, de lutter contre l'habitat spontané et précaire. L'accès de tous à un habitat décent, va nécessiter la promotion de l'habitat social et de l'aménagement concerté.

### III. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

La région de Sédhiou, à l'instar de tous ces territoires du Sud du pays, dispose de potentialités naturelles importantes. Les formations végétales y sont importantes même si elles subissent les effets d'une exploitation intensive et que les mesures de préservation de ce capital naturel sont encore en-deçà des enjeux de préservation de ce capital naturel. La région bénéficie de sols et aussi d'une topographie à différents usages économiques (agriculture, élevage, foresterie) et résidentiels. Le patrimoine faunique est aussi riche et varié avec d'importantes possibilités de valorisation touristique. La région est arrosée d'importants cours d'eau, favorables à l'agriculture irriguée et à la navigation fluviale. Enfin, l'environnement urbain est encore très peu pollué du fait, principalement, des faibles taux d'urbanisation, d'industrialisation, de trafic routier. Aussi, l'agriculture est encore, par défaut, très peu utilisatrice d'engrais, et la biodiversité est encore assez



bien protégée.

#### A. ETAT DES LIEUX

**Une topologie favorable au développement d'un capital pédologique riche et varié.** Ce capital naturel, riche et varié, tient d'abord à la topologie du territoire

régional. Un relief relativement plat, avec une légère pente vers le fleuve Casamance et son affluent le soungrougrou, parsemé de bas-fonds (couvrant environ 36 111 hectares) aux sols très fertiles et de versants peu abrupts, offre d'immenses possibilités pour l'agriculture, la foresterie et le pastoralisme. Les sols sont généralement riches et présentent une grande variété : les sols ferrugineux tropicaux et/ou ferralitiques, couvrent la majeure partie de la région et sont à la culture des céréales et de l'arachide ; les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées, domaines de prédilection des palmeraies, de l'arboriculture et du maraîchage ; les sols gris (hydromorphes), au bas des pentes, favorables à la riziculture. Par contre, ce capital est menacé. Il doit déjà et doit faire face à la grande quantité d'eau de ruissellements qui provoque l'ensablement des vallées et des cours d'eau, au détriment de l'environnement agricole, forestier, faunique et pastoral. Aussi, sur les plateaux et les versants, une bonne partie des sols commence à se dégrader du fait de l'absence d'amendement, de protection contre les érosions et de la surexploitation.

**Des ressources forestières encore importantes mais menacées.** La principale formation forestière de la région est une savane boisée (arborée ou arbustive), enrichie de hautes herbes. On y distingue également une présence significative de palmeraies, de rôneraie et de bamboueraie. La flore est constituée d'espèces de valeurs utilisables comme bois d'œuvre (caïlcédrat), d'artisanat (vène) ou comme fruitier forestier (ditakh). La région dispose de 12 forêts classées couvrant une superficie de 83543 ha soit 11,3% et d'un domaine protégé, géré par les collectivités locales et représentant 68,6%. Plus de 75% de la superficie de la région est considéré comme forestière. Mais de 1960 à nos jours, le domaine forestier a connu une évolution négative. Ainsi, les formations soudano guinéennes de type forêt dense sèche et forêt dense claire, de même que la mangrove ont disparu de la région. Les savanes arborées ou arbustives en déclin, laissant la place à de hautes herbes dominées par l'andropogon. Les formations naturelles de la région sont dans une dynamique de dégradation et le déficit de mécanismes de communication territoriale orientée vers la préservation durable des ressources naturelles risque d'aggraver cette tendance.

**Des ressources en eaux importantes, favorables à la pêche, à l'agriculture et à la navigation.** La nappe phréatique est généralement peu profonde (05 m à 40 m), et constitue la principale source d'approvisionnement en eau potable des populations rurales de la région. Et même si, avec les sécheresses récurrentes des précédentes années, le déficit pluviométrique a entraîné l'assèchement de certains puits peu profonds, la région possède encore un capital important en eaux sous-terraines profondes important. Le fleuve Casamance irrigue le territoire régional sur une distance de plus de 100 km, de Diannah Bah à Kaour ; pendant que son affluent, le Soungrougrou, s'étend de la CR de Djibabouya à la CR de Diambaty dans le département de Bounkiling. Ces deux cours constituent des plans d'eau permanents importants de la région de Sédhiou. Mais la baisse de la pluviométrie a réduit les apports en eau et a commencé à changer les visages de ces cours d'eau (ensablement, envasement, érosion côtière, disparition mangrove, taux de sel de l'eau élevé). Alors que le tarissement saisonnier des mares, aggravé par



l'ensablement, les menaces de disparition. Il s'y ajoute l'avancée de la langue salée, qui a réduit les terres cultivables et perturbé l'écosystème de la mangrove, causant la disparition ou la raréfaction de certaines espèces telles que le clarias, le tilapia, le bagrus ainsi que les huîtres. Sur le plan de la qualité de la ressource, on a constaté l'effondrement des stocks halieutiques et le nanisme des poissons

**Un capital faunique encore abondant mais précarisé.** La ressource faunique est riche, variée et partout présente sur le territoire régional. On note la présence de gazelles, de phacochères, de singes, de lièvres, etc. Les oiseaux (canards, pigeons, pintades) sont également visibles sur le terrain. Les formations forestières constituent l'habitat naturel de cette faune abondante dont la préservation a nécessité la création de plusieurs zones amodiées. Mais bien qu'encore largement présente, la faune a suivi les mêmes tendances dépressives que son habitat naturel, marqué par : la forte présence de l'homme dans son habitat, l'insécurité alimentaire due à l'assèchement rapide des points d'eau, la disparition de certains fruitiers forestiers. Ainsi, certains grands mammifères, tel que le lion, l'éléphant, le buffle, la girafe... ont disparu, se sont raréfiés ou sont devenus invisibles sur toute l'étendue du territoire de la région.

## B. ENJEUX

### ***Des aménagements correctifs capables de régénérer le capital naturel dégradé***

Même si le capital naturel de la région demeure encore important, dans beaucoup de domaines et à plusieurs endroits du territoire régional, le niveau de dégradation des ressources naturelles est assez avancé et a amorcé des dynamiques de dégénérescence, pouvant s'alimenter mutuellement, et capables, à long terme, de causer la perte définitive de pans entiers du patrimoine naturel régional. Ces actions d'aménagement devront concerner le classement de nouvelles formations forestières, l'extension et l'ouverture de nouvelles zones amodiées, la mise en œuvre de programmes de régénération des sols et de protection des vallées. En soutien à ces interventions, il s'agira aussi de corriger, par la formation, la sensibilisation et la régulation, les pratiques anthropiques mal planifiées et inadaptées (défrichement abusif, feux de brousse, exploitation clandestine).

### ***L'institutionnalisation de capacités régionales de préservation du capital naturel de la région pour les générations actuelles et futures***

L'évolution générale des ressources naturelles est marquée par l'accélération du processus de la dégradation écologique du fait des modèles non durables de consommation et de production, ainsi que des activités anthropiques mal planifiées (défrichement abusif, feux de brousse, exploitation clandestine). Ainsi, l'exploitation clandestine constitue-t-elle une contrainte majeure, mais semble-t-il difficile à combattre au regard des pertes estimées. Des hectares de forêt sont en train d'être

---

décimés par une exploitation anarchique et incontrôlée, notamment dans le Bounkiling où la porosité des frontières et l'absence de mécanismes effectifs de co-régulation, favorise la surexploitation et l'acheminement clandestinement du bois vers la Gambie. Tout cela pose un défi d'appropriation de leur environnement naturel par les populations qui devraient en être les premiers protecteurs. L'autre défi relève de la gouvernance locale et interpelle le cadre institutionnel mis en place. Certes, la région dispose d'un Plan d'Action Environnemental Régional, mais l'exécution de celui-ci nécessite un niveau de concertation et des mécanismes de consultation et de co-initiative non encore effectifs.

## IV. ECONOMIE REGIONALE

L'économie régionale est principalement tirée par les activités agricoles, pastorales et forestières. A l'instar de la plupart des territoires de la région naturelle de la Casamance, les activités agro-sylvo-pastorales et forestières sont celles qui occupent la grande majorité des populations (80% des actifs), leur procurent le plus de revenus (près de 70 à 80% des revenus des producteurs), en plus de leur rôle prépondérant dans l'alimentation des populations. La pêche continentale, en dépit des contraintes, constitue, elle aussi, une activité importante. La région a également une tradition d'artisanat et de commerce et ces deux secteurs jouent un rôle de première importance dans les économies locales. Enfin, l'industrie touristique et l'agro-industrie disposent d'un gros potentiel de développement dans la région, mais butent sur un environnement technique, institutionnel et social encore très peu attractif.



### A. ETAT DES LIEUX

**Un potentiel de production agricole et arboricole fruitière très insuffisamment valorisé.** L'agriculture est encore très loin de réaliser tout son potentiel contributif dans l'alimentation des populations et, généralement, le développement économique de la région. En 2011, la production agricole totale de la région se situait à **159 755,9 tonnes**, soit environ **103 073,50 tonnes de céréales** (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) et **56 682,40 tonnes de cultures industrielles** (arachide, coton, niébé, manioc, sésame, pastèque). Les marges de progression sont encore importantes, parce que la région dispose de plusieurs milliers d'hectares cultivables non exploitées et elle bénéficie d'une bonne pluviométrie (moyenne de 1100 mm), d'une réelle densité du réseau hydrographique et d'un accès relativement facile (dans certaines zones) aux nappes phréatiques. Les marges de progression sont encore importantes

si l'on considère que, 2009 à 2010, la production céréalière a connu une hausse importante, de l'ordre de 167,34%, et que les cultures industrielles (arachide, coton, sésame) ont, elles aussi, varié à la hausse, de l'ordre de 8,07%. Mais l'analyse évolutive de la production sur de longues périodes montre que la production est erratique, ce qui dénote de la précarité des modèles d'exploitation et de leur fragilité à certains facteurs : pluviométrie, marchés agricoles, soutiens publics, mobilité, migrations...

La région de Sédhiou produirait aussi, environ 48 % de la production nationale d'anacarde.



L'autre gros contributeur est la banane. Depuis 1981, plus d'une douzaine de périmètres bananiers ont vu le jour dans différentes localités (Témento, Sibana, Kougne, Sathioume, Mangaroungou, Malifara, Bambaly, Nguindir, Soumboundou, Pakao, Diannah Malary, Djirédji). La production a connu une tendance ascendante jusqu'au milieu des années 90, atteignant ainsi un pic de 3300 tonnes.



Les performances des activités agricoles sont plombées par des contraintes structurelles dont certaines relèvent de l'absence ou de l'inadéquation des options d'aménagement du territoire : la faible maîtrise de l'eau, notamment au niveau des

vallées ; l'insuffisant accès aux institutions de financement du crédit agricole ; l'enclavement interne et externe ; le déficit d'infrastructures de stockage et de transformation ; l'exode rural qui prive les zones de production agricole de forces de travail ; l'ineffectivité de politiques de prospective agricoles adossées à un schéma régional d'aménagement du territoire.

**Des modes d'élevage extensifs et sédentaires incapables de valoriser le potentiel pastoral de la région.** L'élevage constitue une activité essentielle de l'économie régionale. Ce secteur bénéficie de plusieurs facteurs naturels favorables : biomasse en abondance, réseau hydrographique étendu et varié, résidus de récoltes offerts. Le cheptel (bovins, ovins, caprins, porcins, aquins, asins) était estimé, en 2011, à un total de 304 500 têtes et la volaille, à environ 1 180 000. Aussi, la production de lait et de viande est très importante dans la région. Les estimations portaient, en 2011, sur 6,5 millions litres de lait et 4 645 tonnes de viande. La production de cuirs et de peaux n'avait, quant à elle, généré que 5 066 750 francs, alors que le total de la production apicole contrôlée, s'était élevée à 8T (tonnes) de miel, pour une valeur de 9 600 000 F CFA. Ces performances sont loin de rendre compte du potentiel économique réel de la filière pastorale lorsque les contraintes qui pèsent sur son développement auront été levées, dont notamment : l'enclavement interne et externe de la région ; l'insuffisance des infrastructures de conservation et de transformation adéquates ; l'insécurité du capital liée à la porosité des frontières, au faible maillage sécuritaire, favorisant les vols du bétail, au déficit d'infrastructures de santé animale ; l'insuffisance et l'inadéquation des parcours de bétails, alors que les modes d'exploitation sont encore largement extensifs.

**Une économie forestière menacée par la déforestation et des pratiques agricoles non-durables.** L'exploitation des ressources forestières joue un rôle important dans l'économie régionale. La valorisation des produits forestiers contribue ainsi pour environ 14% de la part du secteur primaire dans la formation du PIB régional. **Cette production forestière** concerne principalement les combustibles (charbon et bois de chauffe), le bois d'œuvre, le bois de service et les produits de cueillette et, dans une moindre mesure, la pharmacopée. En 2011, un quota de 1 086 pieds a été attribué à 10 scieries qui interviennent dans la région. Mais tout ce capital forestier demeure insuffisamment valorisé, en dépit d'une végétation riche et variée. Il est surtout valorisé, suivant des modes d'exploitation inadéquates qui n'ont d'impacts positifs, ni sur la situation socioéconomique des populations des zones concernées, ni sur la préservation des écosystèmes. Il a été notamment observé la baisse de productivité des produits forestiers non ligneux (madd, gomme mbepp, gomme arabique, huile de palme, etc.).

**Un potentiel halieutique très peu valorisé.** L'existence d'un réseau hydrique dense et la présence de sites favorables à la pisciculture créent un gros potentiel de développement d'une **pêche continentale**. Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités halieutiques. Environ 4 095 pêcheurs étaient recensés, en 2011, pour la plupart au niveau du département de Goudomp qui compte près de 60% de l'effectif régional, contre 12,1 % à Bounkiling et 27.9 % à Sédhiou. En plus de ces acteurs, le secteur



compte des mareyeurs et micro mareyeuses, des transformatrices et des charpentiers et un parc piroguiers évalué à 840 unités. Les mises à terre des poissons et des crustacées ont connu une tendance à la baisse durant ces dernières années à cause de la forte pression sur la ressource et de la disparition de la mangrove. Mais elles ont repris à la hausse, depuis 2011, atteignant, pour le poisson, une quantité de 2 006 188 kg, soit un surplus de 17% sur l'année 2010. La valorisation de ce capital est freinée par : l'exigüité des zones de pêche ; la dégradation des plans d'eau continentaux (ensablement, salinisation, pollution et eutrophisation ; l'insuffisant accès aux institutions de financement du crédit agricole.

**Des atouts pour développer un tourisme écologique et cynégétique.** La région de Sédhiou, de par ses ressources naturelles et culturelles, dispose de toutes les potentialités pour promouvoir un tourisme qui valorise ses beaux paysages, sa faune riche et ses cultures diverses et authentiques. Des sites comme Diendé ont un potentiel de développement d'un tourisme balnéaire. Tous les territoires, le long du fleuve Casamance et une bonne partie du lit du Soungrougrou s'apprêtent à des activités éco-touristiques et de loisirs. Les nombreuses réserves forestières sont autant de réceptacles de touristes cynégétiques. Enfin, les sites et monuments historiques, les nombreux événements culturels et religieux s'ajoutent à ces atouts naturels. Mais le secteur est encore balbutiant, en dépit des énormes potentialités. En 2010, la région n'a accueilli, au total, qu'environ 300 touristes. Et l'essentiel des réceptifs hôteliers est localisé dans les communes de Sédhiou, de Madina Wandifa, Goudomp et dans le village de Diendé.

**Le développement du commerce et des échanges freiné par l'enclavement du territoire régional.** Le commerce devrait s'appuyer sur le potentiel que lui procure la position de carrefour sous-régional de la région de Sédhiou, et sa situation au centre du pôle territorial Casamance, de part et d'autre des régions de Kolda et de Ziguinchor. La région compte 22 marchés dont 10 permanents et 12 hebdomadaires. Ceux-ci sont, pour la plupart, localisés dans le sud du territoire régional, dans la même dynamique de concentration urbaine qui s'est développée sur cette partie de la région. Au Nord du territoire régional, ces marchés se situent le long des axes décrits la N4, la R23 et la 22, dans le prolongement de Diaroumé. Le marché de Diaroumé a une envergure nationale et sous-régionale et pourrait, avec la réhabilitation des voies de communication, constituer le cœur d'un réseau régional de marchés de groupage et de dégroupage, qui articulerait d'autres pôles commerciaux en devenir : Carrefour-Diaroumé, Touba Mouride ; Yarang ; Saré Alkaly. Mais cela exigera, en plus de la réhabilitation des grandes voies de communication et de l'ouverture d'autres axes routiers, un meilleur maillage avec les zones de production, une meilleure dotation en infrastructures. La particularité du secteur du commerce est la prédominance des acteurs informels, avec, certes, des contraintes, mais aussi d'innombrables avantages.

**Un tissu industriel en devenir autour des mini-unités de transformation agricole.** Le territoire régional ne dispose pas encore d'unité industrielle, à proprement parler. Tout au plus, peut-on répertorier quelques unités de transformation de moyenne envergure : l'usine de transformation du sésame de

Faune (département de Bounkiling), l'unité de transformation des produits halieutiques (fumage et séchage) de Goudomp (Département de Goudomp), l'usine de fabrication des aliments CO-AID de Sédhiou, la fromagerie de Sédhiou (département de Sédhiou), les Scieries de Gyls (Tanaff) et de Koussy, Un palier en dessous, avec l'appui de projets et de partenaires et autour des filières porteuses (anacarde, miel, céréales, fonio, fruits et légumes, lait) se mettent en place, dans les villages et dans les communes, des micro unités de transformation de produits agricoles. Le savoir-faire est en train de se développer. Le relèvement des contraintes liées à l'enclavement et à l'environnement technique régional devrait rendre plus attractifs des investissements plus massifs sur au moins une unité agro-industrielle capable de tirer ces filières vers le haut.

## B. ENJEUX

### ***Le développement des filières porteuses par une intégration fonctionnelle entre l'exploitation familiale et l'agro-industrie***

Comment intensifier la production, développer les filières pour créer de la richesse, tout en conservant à l'économie agricole (au sens large) tout son caractère social, ancré dans les valeurs de terroirs et dans les communautés ? Comment moderniser l'agriculture sans transformer les paysans en ouvriers agricoles ? C'est tout l'enjeu de l'intégration entre les exploitations familiales et l'agro-industrie. Il s'agit de construire un partenariat mutuellement gagnant entre ces protagonistes des filières agricoles. L'agro-industriel doit intervenir comme consolideur dans la chaîne de valeur, en aidant l'exploitant familial à lever certaines contraintes : services d'appui-conseils techniques, fournitures d'intrants, location ou acquisition de matériels et équipements agricoles, évacuation de la production. A son tour, l'exploitant familial s'engagera sur la qualité de la production (respect des itinéraires de production) et les prix au producteur (convention d'achat préétablie). La mise en œuvre de telles stratégies nécessitera des faisceaux d'interventions convergents : de l'Etat et de ses services techniques, des organisations de producteurs, des investisseurs privés, des partenaires au développement. Même si le capital naturel de la région demeure encore important, dans beaucoup de domaines et à plusieurs endroits du territoire régional, le niveau de dégradation des ressources naturelles est assez avancé et a amorcé des dynamiques de dégénérescence, pouvant s'alimenter mutuellement, et capables, à long terme, de causer la perte définitive de pans entiers du patrimoine nature régional. Ces actions d'aménagement devront concerner le classement de nouvelles formations forestières, l'extension et l'ouverture de nouvelles zones amodiées, la mise en œuvre de programmes de régénération des sols et de protection des vallées. En soutien à ces interventions, il s'agira aussi de corriger, par la formation, la sensibilisation et la régulation, les pratiques anthropiques mal planifiées.

## ***Le développement du secteur du commerce***

Après l'agriculture, le secteur du commerce est le second pilier de croissance de la région. Dans la configuration actuelle de l'économie régionale, ce secteur se confond avec le secteur informel. Il est le premier pourvoyeur d'emplois en milieu urbain. Il renferme une multitude d'opérateurs économiques créatifs, entreprenants, et qui, de par leur mode de fonctionnement, sont engagés dans des systèmes complexes de redistribution des revenus, de mutualisation des solidarités, de satisfaction des besoins du groupe familial ou de la communauté, d'amortisseur des crises sociales. C'est en sens que l'on parle d'économie sociale. Le gouvernement du Sénégal en a fait un des piliers du Projet Sénégal Emergent (PSE). La région de Sédhiou entend s'appuyer sur les avantages dont elle dispose, du point de vue de sa configuration territoriale (région carrefour, région transfrontalière) et de par l'existence de pôles commerciaux d'envergure nationale et régionale, pour développer l'économie sociale, en faire un levier de création de richesses et de croissance équilibrée de son territoire.

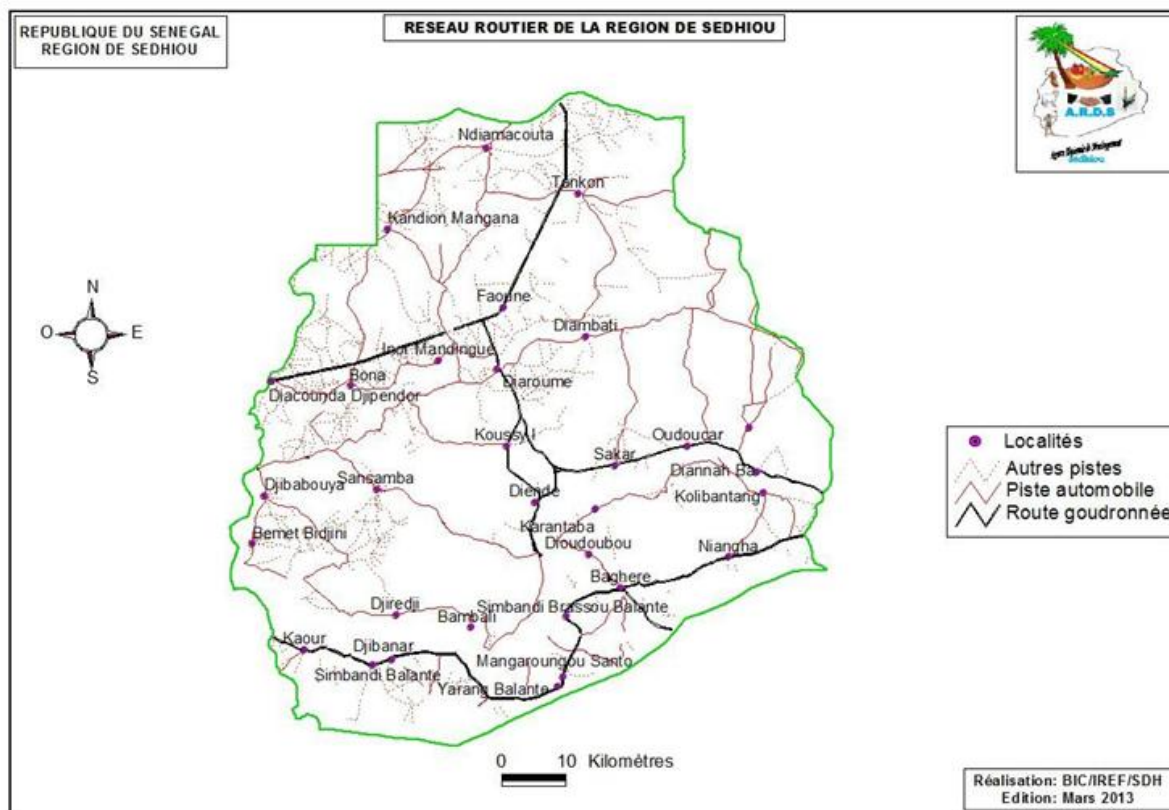
## ***La valorisation du potentiel touristique régional***

De plus en plus, la dimension citoyenne et écologique intervient dans les choix de consommation des produits touristiques. Des études révèlent que la capacité à proposer des produits et services, respectueux de l'environnement naturel et humain, porteurs de sens, voire d'éthique, devient inévitable pour attirer et fidéliser le consommateur. La région de Sédhiou dispose de très belles cartes à jouer, dans la perspective de valoriser son patrimoine écologique et culturel. Cela nécessitera des actions ciblées de marketing territorial, dans le pays et à l'étranger. Avec le soutien de l'Etat, des partenaires au développement, les pouvoirs locaux devront innover dans des offres incitatives à l'investissement touristique durable. Parallèlement, l'environnement technique régional devra être relevé et mis dans des standards de niveau égal à ceux des territoires concurrents. Et, en soutien à ces politiques, des aménagements ciblés du territoire régional devront aller dans le sens de construire des offres de territoires attrayantes.



## V. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Le bilan diagnostique a montré un secteur globalement défaillant pour assurer une promotion et valorisation efficace et efficiente du territoire régional. La région de Sédhiou souffre d'un déficit criard en infrastructures. Cela explique que pour tous les indicateurs d'accès aux services socioéconomiques de base, les indicateurs relevés, que ce soit en matière de préscolarisation (10,04%), d'accouchement assisté (35%), d'accès à l'eau potable (37,3%), d'assainissement en milieu urbain (22,5%) ou rural (8,1%), la région se classe parmi les plus faibles du Sénégal. La région de Sédhiou a besoin d'un programme de rattrapage, nécessitant des investissements publics soutenus sur plusieurs années. Ceux-ci devront viser principalement la création d'un environnement infrastructurel (transport, énergie, santé, éducation et formation, sports, culture et loisirs) qui relève l'attractivité de la région, attire des investissements et retienne les ressources humaines.



### A. ETAT DES LIEUX

**Un réseau routier peu densifié et mal entretenu.** De par sa situation de région enclavée à l'interne, vient s'ajouter la situation déféctueuse des routes, surtout la nationale N°6 qui traverse le département de Goudomp sur toute sa longueur. Cette route qui relie tout le réseau urbain du sud du territoire régional, constitue aussi un cordon ombilical entre la région et la Guinée Bissau. Il ya aussi les tronçons routiers régionaux Kolda-carrefour Ndiaye et Sitaba-Diendé qui sont praticables en toute saison. A l'intérieur, les mouvements dans l'espace se font à travers des pistes de

production particulièrement les tronçons (Sédhiou-Djirédji-Marsassoum-Sédhiou, Saré Alkali-Boghal) qui requièrent un entretien régulier. A part ces routes bitumées et les pistes de production, il existe plusieurs sentiers qui desservent les gros villages et certains sites de production, mais qui n'ont pas bénéficié de construction, malgré leur caractère économique et social important. **Par ailleurs**, les communes de la région de Sédhiou ne disposent également pas de voirie urbaine de qualité. Dans le meilleur des cas, ce sont des voies latéritiques très dégradées qui existent et qui engendrent beaucoup de difficultés pour la mobilité des personnes et des biens. Généralement, la région de Sédhiou souffre d'un déficit de voies de communication praticables en tout temps. Cet enclavement renchérit les coûts des marchandises, intrants et équipements agricoles ainsi que les coûts de transport des biens et des personnes. Ce déficit de mobilité des personnes a un effet réducteur sur la qualité de l'accès des populations aux différentes infrastructures de base : écoles, postes cases de santé, points d'eau, services administratifs, etc. En milieu rural, particulièrement, les villages situés dans l'hinterland, au centre des territoires communautaires, sont souvent ceux qui en souffrent le plus. Face à ces contraintes, les populations ont alors tendance à s'installer au plus proche des voies de communication, aggravant les déséquilibres territoriaux.

**Un réseau fluvial très peu valorisé.** La voie fluviale est un maillon indispensable dans l'unité des populations de la région qui se voit coupée en deux par le Fleuve Casamance et au sud-ouest par le Soungroungou. Ces cours d'eau offrent d'importantes possibilités de navigation sur une bonne partie du territoire régional. Ce trafic offre actuellement 19 points de traversée, mais la plupart ne sont pas agréés. Leur caractéristique est surtout l'absence d'ouvrage d'accostage (surtout les pontons et quais). Seuls les points de traversée de Sédhiou / Sandiniéry et Marsassoum / Ndiéba disposent de quais et de Bacs. Ce sont les bacs et les pirogues motorisées qui assurent le trafic dont la plupart sont vétustes, mal entretenus et ne réunissent pas les meilleures conditions de sécurité. L'autre faiblesse de ce réseau fluvial est qu'il est très peu maillé avec les réseaux routiers. Aussi, l'absence de points de rupture de charge entre les voies fluviales et les axes routiers réduit l'impact potentiel de ce type de trafic sur la mobilité des biens et des personnes.

**Une fourniture en énergie électrique insuffisante et inégalement distribuée sur le territoire régional.** La région de Sédhiou est sous électrifiée par rapport au reste du pays. Le taux d'électrification se situe entre 25 et 35%, pour une production estimée à 1,95 MWh, compte non tenu des groupes installés à Marsassoum, à Ndiamacouta et dans d'autres moindres localités. Le niveau d'électrification, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale, est très faible, malgré l'importance des besoins exprimés et des potentialités existantes. La fourniture d'électricité subit des perturbations récurrentes, qui ont un impact négatif sur la productivité de tous les secteurs. Les installations d'énergies alternatives (surtout solaires, qui dépassent à peine 0,50%) sont encore très marginales pour induire une quelconque amélioration significative dans le secteur. Il faut, par ailleurs noter la dépendance de Sédhiou de la Centrale de Boutoute.

**Une faible couverture en réseaux de télécommunication.** La région bénéficie d'un accès faible et inégalement réparti aux moyens d'information et de communication : téléphonie, internet, radios, presse écrite, etc.. La couverture du réseau téléphonique est très faible, bien que tous les opérateurs (Tigo, orange, Sudatel) soient présents sur le territoire régional. Ceci se fait plus ressentir dans le nord du département de Bounkiling (où le réseau gambien est beaucoup plus accessible) et dans la partie Sud du département de Goudomp où la couverture est quasi inexistante. L'accès à la connexion ADSL est aussi très faible. Par contre, les radios communautaires (Kambeng FM, Gabou FM, Yiruwa FM, Pkumel FM, Kuma FM, etc.) sont très dynamiques et ont une audience régionale supérieure à celle des radios nationales.

## **B. ENJEUX**

### ***Le désenclavement inter et intra-régional***

L'accent sera mis sur le rattrapage de l'état général d'enclavement de la région, en rehaussant le niveau d'investissement dans de nouvelles routes et dans l'entretien des voies existantes. La région de Sédhiou présente un gros déficit en réseaux routiers interurbains. Les zones rurales sont dans l'ensemble coupées du reste de la région, notamment en saison des pluies. Elles ont besoin de pistes intracommunautaires et surtout de pistes de production, pour réaliser l'intégration des économies locales. Les interventions concerneront la réhabilitation des axes existants et l'ouverture de nouvelles routes. Dans un souci de durabilité, l'entretien continu des routes sera systématiquement conçu dans les projets routiers. En soutien à ces investissements, la région, avec le soutien de l'Etat, mettra en place un programme de modernisation des moyens de transport.

### ***Le renforcement de la capacité de transport fluvial***

Le fleuve Casamance offre environ 100 km de voie navigable dans le territoire régional, durant toute l'année. Des travaux de dragage de certains tronçons du fleuve permettront l'accueil de bateaux de moyenne envergure, pour le transport des marchandises et des personnes. Ce trafic fluvial pourra aussi accueillir des programmes de randonnées touristiques

### ***Le relèvement du niveau de l'aérodrome de Diendé***

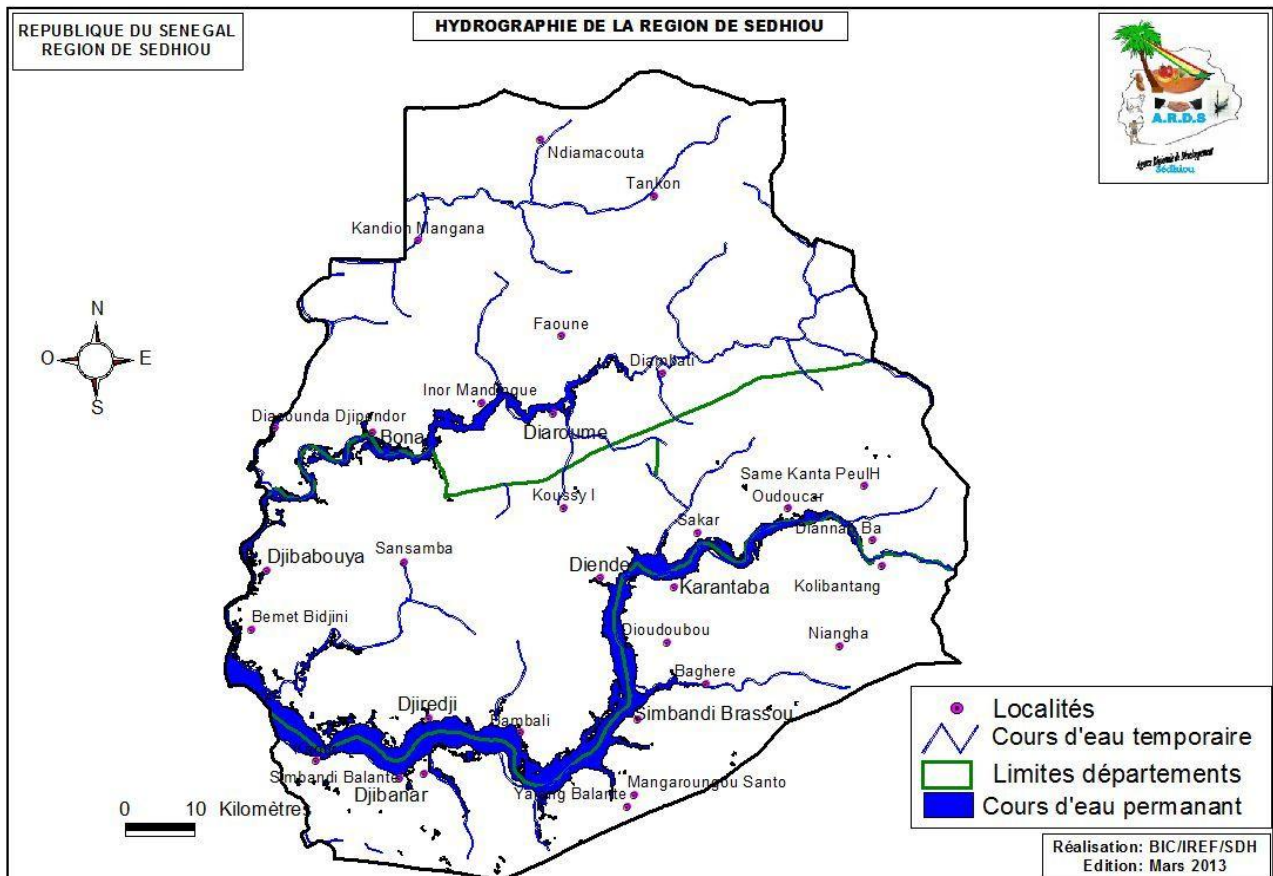
La région dispose d'un seul aérodrome, à Diendé (en fait une piste avec un aménagement très sommaire). Les perspectives de développement touristique dans la région de Sédhiou et de promotion de l'agro-industrie nécessitent la disponibilité d'un aéroport de niveau régional. Le futur aéroport de Diendé devra permettre de renforcer le maillage de tout le territoire régional, de connecter efficacement la région aux pôles économiques nationaux et sous-régionaux.

## La connexion de tout le territoire aux réseaux de communication

Le développement de la région nécessitera un accès rapide aux réseaux de communication dans toutes les parties du territoire régional. La région, en collaboration avec l'Etat et l'ARTP, conduira des actions de sensibilisation auprès des différents opérateurs de réseaux téléphoniques et internet, pour les amener à étendre leur réseau dans tout le territoire régional et en relever la qualité d'accès.

## L'extension du réseau électrique à toutes les zones urbaines et rurales

Un secteur énergétique fonctionnel demeure une condition préalable au développement de l'ensemble des secteurs économiques. Les programmes en cours d'électrification rurale devront être étendus et accélérés. L'accent sera mis sur le mix énergétique, par l'introduction massive du solaire dans la fourniture d'électricité (centrales électriques solaires) et la mise en place d'installations domestiques. Au niveau des zones urbaines, la région devra, avec le soutien de l'Etat, amener la SENELEC à augmenter conséquemment sa fourniture en électricité. L'offre devra viser à saturer aussi bien la demande domestique (les ménages), que la demande publique (éclairage public) et la demande professionnelle (bâtiment, machines...).

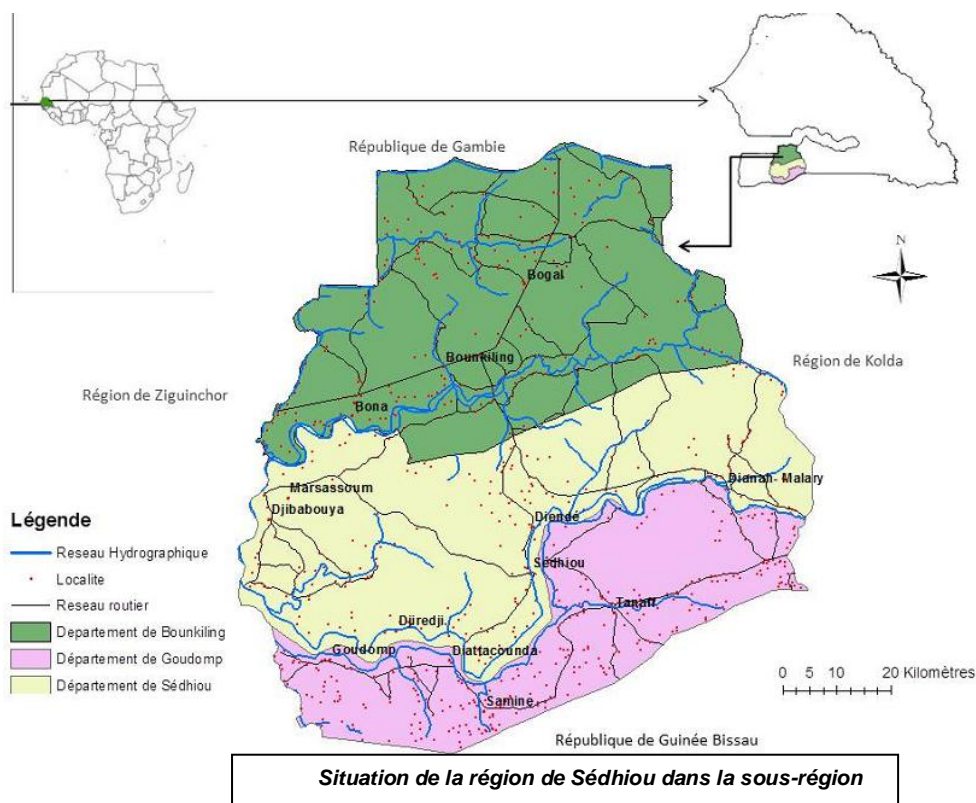




## VI. COOPERATION INTERREGIONALE

L'instauration de relations entre des collectivités régionales ou transfrontalières, pour engager des échanges, des projets communs de développement et d'aménagement, constituent un enjeu de territorialisation des politiques publiques. L'Etat du Sénégal a décidé d'expérimenter cette nouvelle dimension des politiques de décentralisation et de déconcentration sur le territoire naturel de la Casamance, en mettant, ensemble, dans une dynamique de coopération territoriale, les actuelles régions de Kolda, de Sédhiou et de Ziguinchor. La mise en place de ce Pôle Territoire Régional Casamance consacre au moins trois espaces de coopération correspondant à trois logiques d'action :

- la **coopération communautaire**, mettant en jeu des logiques identitaires ;
- la **coopération stratégique**, d'ordre économique ; et
- la **coopération subsidiaire**, qui répond à des préoccupations politiques (*des valeurs supérieures à notre territoire qui justifient que nous transférons à l'autre une partie de notre souveraineté*).



## A. ETAT DES LIEUX

**Des espaces de coopération communautaire en transition.** De par sa situation de région frontalière, le territoire de la région de Sédhiou se trouve imbriqué dans différents continuums territoriaux, avec, d'une part, les régions limitrophes (Kolda, Ziguinchor) et les pays voisins (Gambie, Guinée Bissau). L'enchevêtrement de ces territoires administratifs et de ces territoires sociologiques induit, naturellement, des logiques d'occupation, d'usage de l'espace, d'échanges de biens et de services, de mutualisation des ressources dont la trame relève principalement des solidarités et des traditions communautaires. Au moins deux espaces de coopération identitaire peuvent être mis en exergue, lesquels se réfèrent, soit à des espaces, soit à des communautés de tradition et de croyances. Ces espaces sont aujourd'hui en transition, sur des trajectoires différentes :

- ▣ des **espaces communautaires de cogestion des ressources en perte de légitimité** : ce sont des territoires à cheval sur les frontières qui partagent des communautés sociologiques ayant les mêmes traditions d'échanges et de mutualisation des ressources ; ces traditions communes se sont perpétrées après l'érection de lignes frontalières (avec la Gambie et la Guinée Bissau) et de limites administratives (avec les régions de Kolda et de Ziguinchor) ; pendant longtemps, ces communautés ont pu transcender ces lignes « artificielles » et ont pu transférer, de génération à génération, des modes communautaires de régulation de l'usage de ces espaces et des ressources qui s'y trouvent ; mais la superposition, sur ces mêmes territoires, de droits dits positifs (code foncier, code forestier, décret fixant les ressorts territoriaux, lois propres aux pays...) et la compétition pour des ressources devenues de plus en plus rares, finissent de rompre ces arrangements anciens ; cela explique, notamment, les conflits récurrents observés sur ces espaces transfrontaliers, qui portent principalement sur l'accès aux ressources (foncier, forêts, eaux...) ;
- ▣ des **espaces de références culturelles et religieuses qui s'affirment** : la région de Sédhiou se trouve au cœur de pays historiques (Gabou, Pakao...) dont les territoires et l'influence s'étendaient à toute cette sous-région ; les habitants de ces contrées continuent de se référer à Sédhiou comme leur lieu d'appartenance identitaire et culturelle ; cela explique le succès d'événements culturels tels que le festival BaLenBugër, le festival de Kankourang et de Jambadong, les journées culturelles du Boudié ; aussi, au plan religieux, la région de Sédhiou a l'opportunité d'être le siège de grandes familles religieuses dont l'influence couvre toute la Sénégalie et donne lieu à des pèlerinages et des événements ; tout cela confère à la région un atout considérable, en terme de revenus économiques, de prestige et de rayonnement, de capacité d'influence sur les enjeux politiques et sociaux dans le pays et dans cette sous-région ; mais pour valoriser ce capital, la région devra créer de meilleures conditions de mobilité, d'accès facilité aux moyens de communication, d'accueil et d'hébergement des visiteurs.

**Des espaces de coopération stratégique à institutionnaliser et à légitimer.** La région de Sédhiou est dans des relations complexes d'échanges avec les territoires voisins. Au plan économique, ces relations sont moins le fait des acteurs institutionnels que celui de la multitude d'acteurs économiques, pour la plupart informels, qui s'activent dans la production et/ou la transformation, le transport et la commercialisation. Au plan politique, par contre, différents mécanismes se sont mis en place pour coordonner la gouvernance territoriale dans les zones transfrontalières ; on parle alors de mécanismes de concertation.

- Des dynamiques d'échanges économiques bridées.** Ces échanges concernent essentiellement des produits agricoles et manufacturés. La région entretient des relations d'échange commercial avec des marchés de la sous-région (de Gambie et de Guinée Bissau principalement) et du pays: Kaolack, Dakar, Touba... Mais il ressort du constat général, que ces échanges sont freinés et contrecarrés par l'enclavement interne et externe de la région, par les faibles dotations en infrastructures au niveau des marchés régionaux. Ces difficultés sont particulièrement ressenties par les entreprises artisanales et par les exploitations agricoles frontalières. Le développement d'infrastructures de transport de base constitue un préalable à tout projet de promotion de la coopération transfrontalière dans ces zones défavorisées. Les régions frontalières du Fogny, du Kabada, et du Balantacounda, par exemple, sont en effet, encore handicapées par la présence de chaînons manquants dans les principaux réseaux de transport et d'approvisionnement. Le trafic est en train de se développer actuellement vers le nord, en direction de la Gambie et du Fogny, mais ce trafic reste marqué par la fraude, en raison de l'insuffisance des postes de contrôle, hors des grands axes routiers, et du fait des différentielles de prix, de part et d'autre des frontières, qui alimentant les spéculations.
- Des mécanismes de concertation transfrontalière en quête de légitimité.** La coopération transfrontalière est marquée par une faible implication des autorités administratives et locales. Certes, des cadres institutionnels existent, qui interviennent notamment sur la surveillance du grand banditisme (trafic illégal de drogue, d'armes légères...), mais ceux-ci sont soit isolés, soit ne fonctionnent que de manière erratique, en raison de l'insuffisance des moyens financiers à leur disposition. En fait, l'essentiel de la concertation transfrontalière est le fait d'initiatives civiles locales. Des mécanismes locaux de concertation se mettent en place, destinés, en particulier, à réguler, sur des espaces souvent limités: 1°) les conflits et les conflits potentiels liés à l'accès au foncier et aux ressources partagées ; 2°) la sécurité de part et d'autre des frontières, notamment dans la surveillance de tout ce qui a trait aux vols de bétail...). Mais la plupart de ces cadres de concertation sont informels, n'étant régis par aucune base juridique et ne disposant guère de réelles capacités institutionnelles et d'instruments de coercition des contrevenants.

**Des espaces de coopération subsidiaire inopérants.** Cette modalité de coopération territoriale se matérialise actuellement dans le cadre de ce qui a été dénommé : **Entente Casamance**. Ce cadre réunit les régions de Kolda, de Sédhiou

et de Ziguinchor. L'Entente Casamance a été mise en place a été mis en place sous la férule des présidents de conseil régional des trois régions. Elle a pour objet principal : « ...le renforcement des liens de solidarité entre les trois régions en valorisant l'intercommunalité fondée sur le développement territorial de la Casamance naturelle et le développement des synergies nécessaires à la prise en charge efficace et efficiente des besoins des populations de l'inter-région. ». L'opérationnalisation effective de ce cadre a été rattrapée par les nouvelles réformes institutionnelles contenues dans l'Acte III de la Décentralisation. Notamment, le fait que des Pôles Territoires Régionaux seront mis en place, réalise, et au-delà, le projet initial Entente Casamance. Mais lorsque le Pôle Territoire Casamance sera mis en place, il bénéficiera déjà de toute la réflexion déjà entamée sur l'Entente Casamance.

## **B. ENJEUX**

### ***La construction durable de la paix et de la cohésion sociale dans les espaces transfrontaliers***

Les territoires sociologiques transfrontaliers, de par les traditions séculaires d'échanges qui les irriguent, sont des espaces naturellement apprêtés pour expérimenter, valider et diffuser des initiatives pilotes de prévention et de construction de la paix. En partenariat avec les collectivités locales transfrontalières, les autorités administratives locales et les organisations de la société civile, il s'agira de cibler des communautés pilotes avec lesquelles des initiatives de « territoires sans frontière » seront menées en vue d'une diffusion plus large.

### ***Le renforcement des dynamiques d'échanges économiques transfrontalières***

L'enjeu est d'intervenir sur toutes les contraintes institutionnelles et sociologiques qui, actuellement, freinent le développement optimal des échanges économiques, sociales et culturelles entre la région et ses territoires limitrophes. Il s'agira, particulièrement, d'intervenir sur le renforcement stratégique et opérationnel des mécanismes de concertation transfrontalière, en les appuyant à mieux définir leur vision et à clarifier leurs missions et stratégies d'intervention. Il s'agira aussi de les aider à mobiliser les ressources nécessaires pour leurs interventions.

### ***Le renforcement des capacités d'intégration de la région de Sédhiou dans le Pôle Territorial Casamance***

La région de Sédhiou entend jouer un rôle majeur dans le futur Pôle Territorial Casamance. Son histoire, sa position géographique au centre de ce territoire, les ressources dont elle dispose, lui confèrent des atouts pour revendiquer toute sa part dans la conduite des projets de développement économique et social qui seront mis



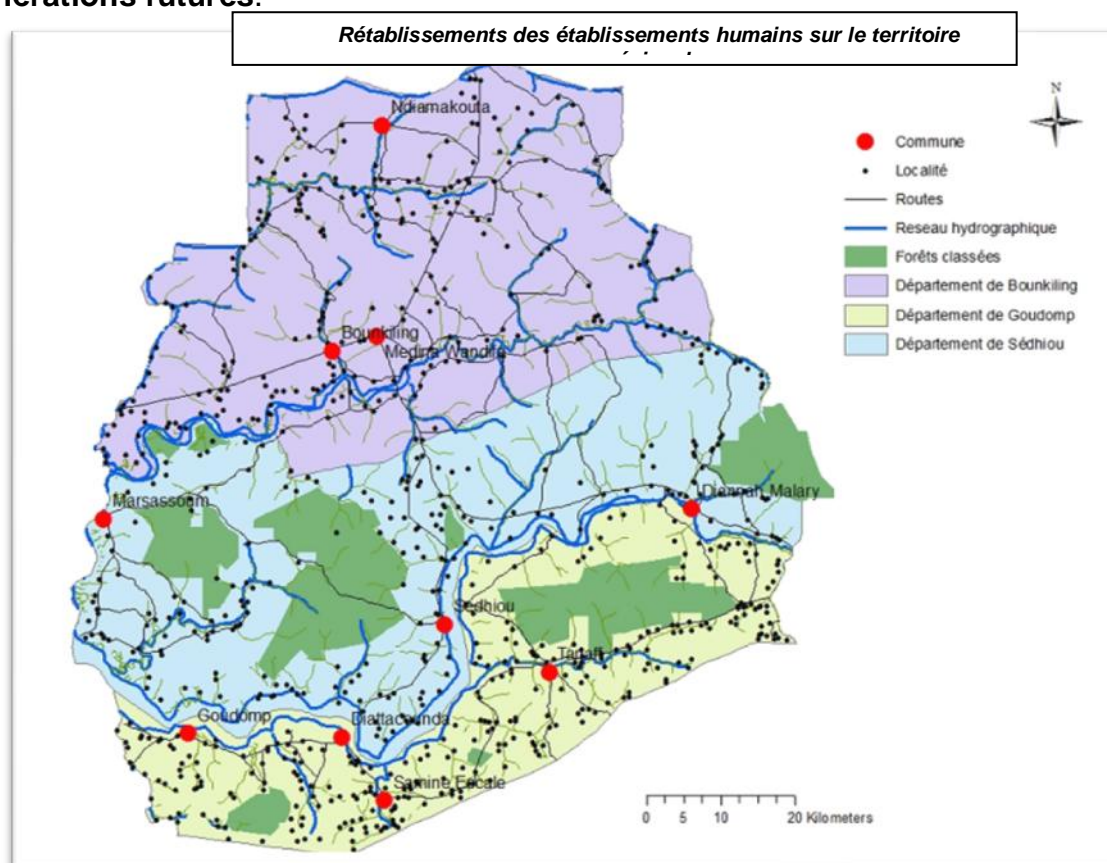
---

en œuvre et dans le rayonnement social, politique, culturel et spirituel de la Casamance.

## VII. GOUVERNANCE LOCALE ET OFFRES DE TERRITOIRES

La **gouvernance locale (ou territoriale)** réfère à l'ensemble des mécanismes et des règles qui sont mis en œuvre pour amener des groupes d'acteurs différents, individuels ou communautaires, résidant sur un même territoire, à faire converger leurs intérêts individuels ou de groupe, en vue de réaliser le bien commun. L'**offre de territoires** s'attache, elle, à décrire les différents usages du territoire sur lesquels les acteurs s'accordent dans le respect des principes de légalité, de légitimité et d'efficacité.

La rationalité de l'articulation entre gouvernance locale et offres de territoires réside dans la nécessité de vérifier que les règles qui prévalent pour l'affectation de l'espace à différents usages, sont produites dans la **participation**, la **transparence**, l'**équité**, le **contrôle citoyen**, la **responsabilité**, l'**inclusion** et le souci des **générations futures**.



### A. ETAT DES LIEUX

**Des capacités locales de gestion des affaires publiques en construction.** Le local est présenté comme l'échelon territorial de renouvellement et d'impulsion de la gouvernance politique et économique. C'est à cette échelle que les effets de

proximité s'expriment le plus clairement et permettent à l'action de répondre plus efficacement à la demande qui lui est adressée. La région de Sédhiou, au même titre que les autres régions du pays, est engagée dans le processus de décentralisation. Spécifiquement, l'érection du territoire en région, depuis 2008, a ouvert beaucoup d'opportunités aux différents ordres de collectivités locales de la région, en même temps qu'elle faisait peser plus d'exigences sur les élus locaux. Les collectivités locales, à côté de leurs compétences générales sur le pilotage du développement économique et social local, ont reçu de l'Etat des compétences particulières, dites « compétences transférées ». Les collectivités locales de la région ont pu, grâce à différents instruments de financement (fonds de contribution de l'Etat, fonds de la coopération, fiscalité locale), améliorer, même si légèrement, les indicateurs de certains services sociaux de base essentiels, comme l'éducation ou la santé. Pour autant, les collectivités locales rencontrent énormément de difficultés, du fait essentiellement de la faiblesse des ressources humaines et, surtout, des fonds mobilisés.<sup>1</sup>

**Une faiblesse des capacités locales de planification du développement.** Dans le cadre de l'exercice de leurs compétences, les collectivités locales sont appelées à définir des stratégies d'intervention par l'élaboration d'instruments de planification. A Sédhiou, la Région a élaboré son PRDI (Plan Régional de Développement Intégré) un PAER (Plan d'Actions Environnemental Régional) et, avec ce SRAT, elle dispose d'un outil de planification, à long terme, de l'espace régional, 09 communes sur 10 disposent d'un PIC (Plan d'Investissement Communal) et 18 Communautés rurales sur 33 ont élaboré un PLD (Plan Local de Développement). En plus, d'autres outils de planification sectoriels ont été élaborés : les POAS de Karantaba, Diaroumé et Oudoucar sont élaborés. Ainsi, toutes les collectivités locales de la région n'ont pu élaborer leur outil de planification, du fait de leurs faibles ressources budgétaires et l'absence d'un partenaire en mesure de les appuyer. Aussi, les instruments de planification élaborés par les différents ordres de collectivité ne sont pas toujours cohérents les uns avec les autres. En outre, même si le principe d'une cohérence entre les documents nationaux et les documents locaux paraît aller de soi, cette cohérence est rarement mise en pratique sur le terrain. Enfin, les coûts d'exécution des outils de planification sont estimés à des millions, voir des milliards, mais leur niveau de financement s'avère faible, en raison des faibles capacités de mobilisation financières des collectivités locales.

**Une faiblesse des ressources pour le financement du développement local et territorial.** Le constat général est que les transferts financiers de l'Etat sont en-deçà des compétences effectivement transférées aux CL. Aussi, ces transferts se font sans une application rigoureuse des dispositions de la loi (une faible indexation à la TVA (5,5%) pour l'alimentation du FDD et du FECL). La non-application systématique des critères de répartition des fonds, et les lenteurs dans la mise à disposition de ceux-ci, n'offrent pas, non plus, aux collectivités locales, la visibilité nécessaire à une bonne planification des engagements. Par ailleurs, la coopération décentralisée, même si elle est de plus en plus dynamique, reste insuffisamment exploitée par les CL du fait de leurs faibles capacités de négociation, de pilotage et de gestion des partenariats. Enfin, la mobilisation de ressources financières locales est très faible, et la fiscalité locale ne génère encore que peu de ressources.

---

<sup>1</sup> Insérer données évolutives budget de CL (à voir avec ARD)

**Une offre de ressources humaines encore en-deçà des missions confiées.** La gestion des compétences transférées bute sur la disponibilité de ressources humaines qualifiées. Pour les régions nouvellement mises en place, comme Sédhiou, la situation est encore plus complexe. Certes, avec l'appui de l'Etat et, surtout, des partenaires au développement, beaucoup de formations ont été délivrées aux élus locaux ainsi qu'au personnel des collectivités locales, notamment les ASCOM (pour les communautés rurales), les secrétaires municipaux (dans les communes) et les secrétaires généraux (au niveau des conseils régionaux). Mais le renouvellement périodique des élus (élections) réduit l'appropriation pendant que les formations restent encore trop limitées. C'est dans ce contexte que l'Etat a mis en place la fonction publique locale, pour trouver des solutions pérennes aux besoins en ressources humaines des collectivités locales.

**Une faible empreinte institutionnelle et politique sur les dynamiques évolutives du territoire.** Les tendances évolutives actuelles du territoire régional paraissent très peu liées à des orientations politiques pensées et voulues. La gouvernance territoriale, aussi bien au niveau décentralisé qu'au niveau déconcentré, n'a pas encore atteint un seuil de capacité lui permettant d'infléchir les évolutions spatiales en cours. L'offre de territoires a davantage été le fait de dynamique spontanées, liées à la combinaison de facteurs complexes : historiques, sociologiques, politiques, environnementales. L'empreinte des pouvoirs locaux s'est, certes exercée à différents niveaux, mais elle a été moins déterminante sur l'offre de territoires, du fait des capacités limitées des administrations décentralisées et déconcentrées. Cela est plus valable, pour une région jeune comme Sédhiou, où les institutions de gouvernance les plus en vue n'ont été mises en places que récemment.

**Des mécanismes de coproduction entre les acteurs à consolider et à étendre.** La gouvernance territoriale exige un haut niveau de dialogue, de coproduction entre les acteurs. La collaboration entre acteurs est nécessaire pour induire des approches innovantes, de nouveaux mécanismes de partage des compétences et des capacités, l'accès à plus de ressources (techniques, humaines, connaissances, infrastructures, finances), de nouveaux réseaux (dynamiques), l'accroissement de la compréhension mutuelle, l'amélioration des performances. A l'échelle d'une région, le champ de gouvernance territoriale induit par le couple décentralisation/déconcentration met en jeu les acteurs suivants :

- **l'État** : il a la responsabilité ultime de l'aménagement du territoire national ; l'outil mis en œuvre est le PNAT (Plan National d'Aménagement du Territoire), lequel est composé du PGAT (le Plan Général d'Aménagement du Territoire) directement élaboré par l'Etat et les **SRAT** (Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire) élaborés par les régions ; l'Etat s'appuie sur : l'**ANAT** (l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire) lequel s'appuie sur ses services régionaux : les **SRAT** (Service Régional d'Aménagement du Territoire) ; l'Administration Locale (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet) ; les **STD** (Services Techniques Déconcentrés) ;
- les **collectivités locales (ou territoriales)** : elles étaient jusqu'ici organisées à trois échelons d'égale dignité : la Région, la Commune, la Communauté Rurale ;

elles ont la responsabilité de la coordination des processus de planification à chaque échelon décentralisé et elles exécutent, en faveur des textes et lois sur la décentralisation, des actions en rapport avec leurs niveaux de compétences respectifs ; avec l'Acte III de la décentralisation, les changements intervenus dans la configuration territoriale, portent sur la reconfiguration des régions en Pôles Territoriaux Régionaux pouvant regrouper une, deux ou plusieurs régions ; l'érection du Département en collectivité locale ; la communalisation intégrale ; les collectivités locales sur l'**ARD** (Agence Régionale de Développement), qui les aident dans l'accomplissement de leurs missions ;

- les **acteurs sociaux** : ils sont regroupés en associations créées sur la base d'initiatives endogènes ou exogènes, en vue de s'adapter aux mutations socioéconomiques et d'intervenir le développement de leurs localités ;
- les **acteurs en appui** : ils concernent globalement les partenaires techniques et financiers dont les appuis prennent la forme de partenariat avec les collectivités locales et s'exécutent sur la base de « contrats de développement ».

Dans la région de Sédhiou, en dépit des contraintes, la coproduction est une réalité qui tend à s'imposer à tous ces acteurs, qu'ils relèvent des institutions de la décentralisation (région, commune, communauté rurale), de celles de la déconcentration (administration territoriale, services techniques déconcentrés) ou de celles de la coopération (ONG, projets et programmes, agences). Ce qui reste à développer et à consolider dans ce cadre, c'est le monitoring des actions. Aussi, des initiatives devront être prises par l'ARD pour booster la coproduction autour des filières porteuses, en vue d'aider les acteurs à réaliser des gains d'efficacité, d'efficience et de nouvelles opportunités de création de richesses.

**Un émiettement du territoire et une prolifération des établissements humains non officiels.** Globalement, le territoire de la région de Sédhiou offre une certaine cohérence au plan historique, sociologique et économique. Par contre, dans sa configuration actuelle et dans la dynamique d'occupation de l'espace, deux contraintes majeures apparaissent : l'une est liée au découpage territorial ; l'autre relève de la prolifération incontrôlée des établissements humains.

#### **Déséquilibres liés au découpage territorial.**

Au plan de l'organisation administrative, le décret 2008-747 du 10 juillet 2008 précise le découpage de la région en 03 départements : Bounkiling, Goudomp, Sédhiou. Ces départements sont subdivisés en 09 arrondissements :

- Boghal, Bona, Diaroumé, dans le département de Bounkiling ;
- Diendé, Djibabouya, Djiredji, dans le département de Sédhiou
- Djibanar, Karantaba, Simbandi Brassou, dans le département de Goudomp ;

Et, parmi les localités de la région, 10 ont un statut de commune : Bounkiling, Madina Wandifa, Goudomp, Samine, Tanaff, Diattacounda, Diannah Malary, Marsassoum, Sédhiou, Ndiamacouta.

Pour les communautés rurales, elles sont au nombre de 33, ainsi réparties entre les trois départements (données de 2012, Ministère de l'Intérieur) :

- Département de Bounkiling : Boghal, Bona, Diacounda, Diambaty, Diaroumé, Djinany, Faoune, Inor, Kandion Mangana, Ndiamalathiel, Tankon ;
- Département de Goudomp: Baghère, Diouboubou, Djibnar, Kaour, Karantaba, Kolibantang, Mangaroungou Santou, Niagha, Simbanti Balante, Simbandi Brassou, Simbandou Brassou, Yarang Balante;
- Département de Sédhiou: Bambali, Bidjini, Djannah Bah, Djiredji, Koussy, Oudoucar, Sakar, Same Kanta Peulh, Sansamba.

L'érection de l'ancien département de Sédhiou a eu pour effet, la nécessité de créer de nouveaux départements et de promouvoir de nouveaux chefs lieux d'arrondissement et de communautés rurales, pour rester dans la cohérence du schéma institutionnel d'organisation du territoire national. Cette inflation de circonscriptions territoriales a été possible par le découpage systématique d'anciennes circonscriptions territoriales et de collectivités locales. La configuration actuelle du territoire régional apparaît ainsi davantage tributaire d'une logique institutionnelle que d'une cohérence économique et sociologique globale. Cela pose la viabilité de ces circonscriptions territoriales et de ces collectivités locales. Les réformes engagées dans l'Acte III donnent l'opportunité de questionner la cohérence d'ensemble du territoire régional de Sédhiou et propose déjà des solutions partielles :

- ainsi, le **regroupement des régions de Kolda, de Sédhiou et de Ziguinchor en un Pôle Territorial Régional** rend plus faisable le rattrapage du lourd gap infrastructurel dont souffre le territoire de Sédhiou en replaçant celui-ci dans un ensemble plus large, plus attractif, doté de plus de capacités de négociation ;
- de même, **l'érection des départements en collectivités locales** va-t-elle permettre de recentrer les missions anciennement dévolues au Conseil régional sur un territoire plus maîtrisable, aux contours sociologiques plus lisibles, dans lequel il sera plus facile d'animer un dialogue dynamique entre les différentes collectivités qui la composent ;
- enfin, la **communalisation intégrale** va permettre de gommer certaines différenciations et hiérarchisations artificielles que contenait le découpage territorial de 2008 ; l'opportunité est aussi offerte de rouvrir un dialogue sur la cohérence territoriale entre certaines collectivités locales, mais aussi, d'aborder l'épineux problème de la saturation des périmètres urbains et, implicitement, du statut des zones frontières entre les territoires urbains et les territoires ruraux.

#### **Déséquilibres liés à la prolifération incontrôlée des établissements humains.**

Il s'agit, principalement, du phénomène dit de « la prolifération des sinthiang et des saré ». Ce phénomène, en fait étendu à tout le territoire de la Casamance, a des ressorts culturels et traduit les modes d'occupation de l'espace et d'émergence des



établissements humains des deux grandes ethnies de ces territoires : les mandingues et les peulhs.

Le territoire régional est essaimé de ces petits hameaux dont la population fait à peine 50 habitants, dépasse rarement la centaine, et dont l'installation crée énormément de distorsions dans la planification de l'offre de services publics de base et dans l'ordonnement des usages du territoire :

- l'optimisation du peu d'infrastructures socioéconomiques disponibles est hypothéquée du fait de la dispersion des établissements humains auxquels la multiplication des petits hameaux ;
- ces créations de petits hameaux se font, pour la plupart, dans des espaces à usage réservé, comme les forêts classées, remettant en cause les stratégies à long terme de préservation de l'environnement et des ressources naturelles ; la menace, dans ce cas précis, est d'autant plus préoccupante, que ces populations qui s'installent dans ces domaines réservés, prélèvent principalement sur les ressources protégées pour leur subsistance et pour leurs activités économiques, généralement.

**Un réseau urbain désarticulé.** Les grandes agglomérations ont tendance à éclore et à se développer au plus proche des grandes voies de communication. Historiquement, le fleuve Casamance, d'abord et, plus tard, la route du Sud, ont structuré une ceinture urbaine formant un arc qui va du Sud-ouest au Sud-est. Sur cet arc, se sont développées sept des neuf plus grandes agglomérations que compte la région : Marsassoum, Goudomp, Diattacounda, Samine, Sédhiou, Tanaff, Dianah Malary. Les deux autres grandes agglomérations, sont Bounkiling et Madina Wandifa, qui se sont développées, au Nord du territoire régional, le long de la nationale N4. Le système urbain de la région apparaît ainsi fortement désarticulé.

**Une hiérarchie fonctionnelle encore indéfinie.** Au-delà des liens hiérarchiques administratifs, ce réseau urbain n'a pas encore assis une hiérarchie fonctionnelle claire, du fait des dynamiques d'échanges, pendant longtemps contrecarrées par l'enclavement interne dans la région et le déficit des réseaux de communication :

- 📄 **Sédhiou** est la ville capitale régionale et chef lieu de département ; presque entièrement entourée par le fleuve Casamance, et au cœur du territoire de la Casamance, cette position stratégique en avait fait, déjà, la capitale coloniale de cette partie du pays ; Sédhiou est, aujourd'hui, le pôle politique et administratif de la région et du département de même nom ; par contre, Sédhiou peine à se construire en pôle économique, du fait de son accès difficile et de son offre limitée en infrastructures résidentielles, marchandes et de transport ;
- 📄 **Goudomp** est chef-lieu de département du même nom et est, à ce titre un pôle politique et administratif ; aussi, Goudomp est un pôle de pêche régional, mais qui souffre actuellement du désinvestissement qui a quasiment conduit à l'effondrement de ce secteur dans la région;

- ▣ **Boukiling**, pour sa part, en même temps qu'il est chef lieu de département, se situe, avec Madina Wandifa et Croisement Ndiaye, dans un périmètre d'urbanisation, en devenir ; cette conurbation en devenir, au nord du territoire régional, formée entre Madina Wandifa – Boukiling – Croisement Ndiaye, constitue un pôle de croissance, mais aussi d'équilibre, capable de contribuer à corriger l'inflexion actuelle vers le sud ;
- ▣ **Marsassoum, Samine, Tanaff** ont un statut de commune et bénéficient, ainsi, d'un niveau d'encadrement moyen, lié à la présence de pouvoirs publics locaux et de centres de décisions politiques, consécutivement à la décentralisation et la déconcentration ; mais ce sont aussi, d'anciens comptoirs commerciaux coloniaux, qui continuent de jouer un rôle économique important dans leurs localités.

Mais globalement, au-delà du cadre administratif et territorial, lié à la décentralisation et la déconcentration, la région n'a pas encore dessiné une véritable trame urbaine, articulée autour de fonctions complémentaires, partagées entre les différents pôles urbains régionaux.

## **B. ENJEUX**

### ***Le développement des capacités d'intervention des collectivités sur leurs territoires***

La région de Sédhiou entend développer et conduire un modèle de gouvernance territorial inclusif et efficace. Dans cette perspective, elle entend investir dans le développement des capacités institutionnelles de tous les groupes d'acteurs engagés dans le développement territorial. La région veut aussi relever ses capacités de mobilisation des finances pour le développement à la hauteur des ambitions d'un territoire qui a l'ambition d'émerger et de compter parmi les pôles de croissance et d'équilibre au Sénégal.

### ***La construction de mécanismes de dialogue territorial***

Pour réussir ses ambitions, la région de Sédhiou entend créer des conditions favorables à l'expression de la créativité et des capacités d'initiatives de tous les groupes d'acteurs territoriaux. C'est dans cette perspective que la région va investir dans la promotion de mécanismes inclusifs de dialogue, de concertation à tous les échelons du territoire régional, sur des bases d'équité, de transparence et d'efficacité.

### ***Le rééquilibrage du système urbain régional.***

Cela va nécessiter, d'abord, de réduire les fortes disparités entre le Sud et le Nord du territoire régional. En particulier, le relèvement de l'attractivité de la conurbation

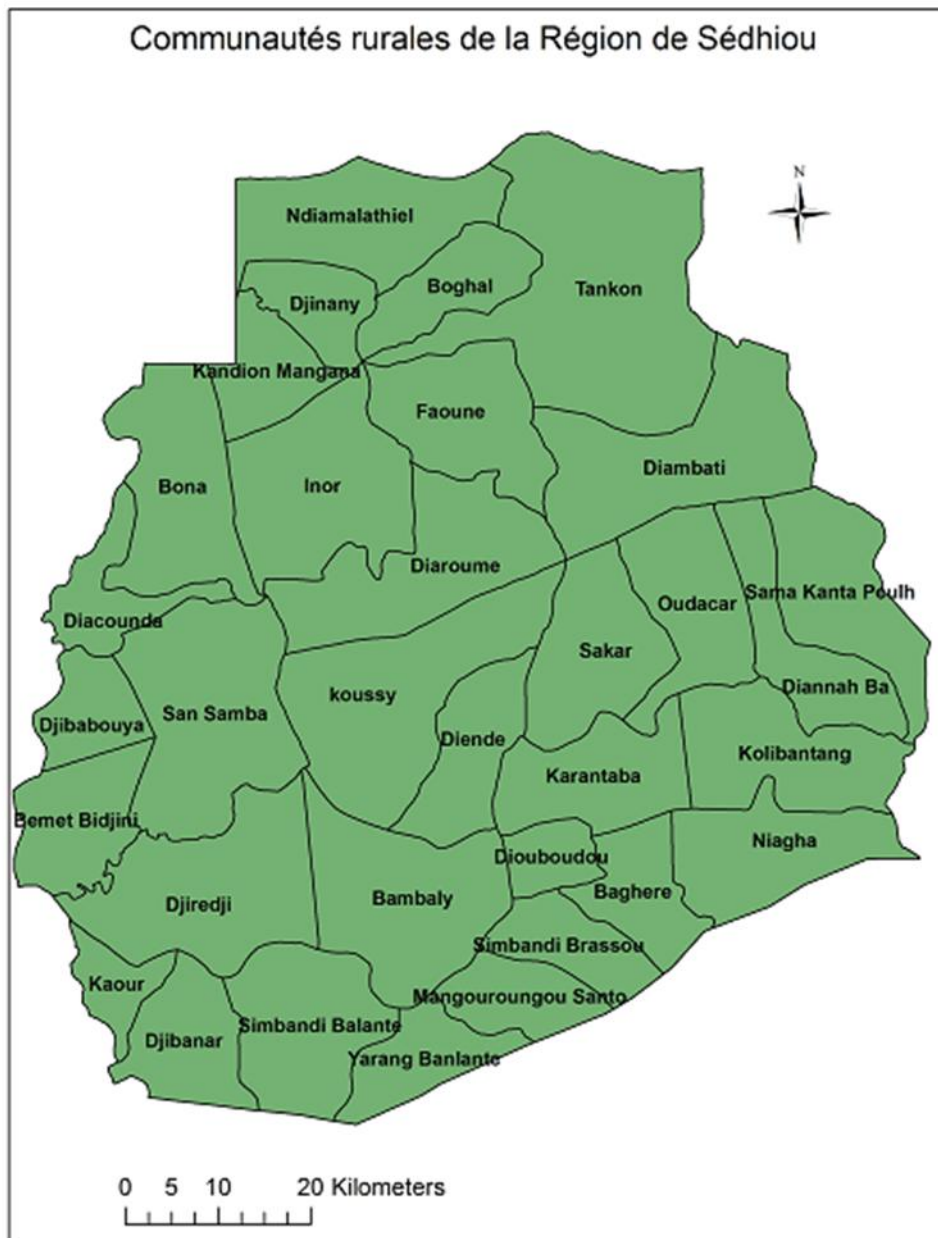


Madina Wandifa – Bounkiling – Croisement Ndiaye, sera un enjeu d'aménagement du territoire, d'autant plus que la réhabilitation de la Route du sud (avec le MCA) risque de redynamiser la ceinture urbaine du sud et de perpétuer les déséquilibres actuels. L'autre niveau de rééquilibrage du système urbain régional nécessitera de travailler à une meilleure intégration des villes. En particulier, les écarts, dans la dotation en équipements, devront être réduits et, surtout, ceux-ci devront être portés par une hiérarchisation fonctionnelle plus rationnelle et orientée vers la subsidiarité et la solidarité entre les différents pôles urbains de la région.

### **La valorisation des territoires ruraux**

Le monde rural recouvre plus de 90% du territoire régional et au moins 70% de la population. Le développement du cadre de vie et de travail en milieu est donc un enjeu primordial de développement territorial. Le cadre institutionnel de gouvernance territoriale doit être aménagé dans le sens de relever l'attractivité des territoires ruraux et en vue de maîtriser l'exode rural, augmenter la productivité du travail,

attirer des investisseurs, contribuer aux équilibres du territoire régional.



---

# ***PROSPECTIVE TERRITORIALE***

## VIII. SCENARIOS D'EVOLUTION

Le bilan diagnostic territorial révèle un certain nombre de tendances évolutives en cours, à la fois sur les grandes composantes internes du territoire régional (démographie, environnement, économie, infrastructures...) et sur la configuration spatiale. Ces tendances évolutives renvoient aussi à des enjeux qui identifient un certain nombre de défis auxquels l'aménagement du territoire devra apporter des réponses prospectives. De l'analyse croisée des tendances et des enjeux émergent trois scénarios : 1°) des scénarios tendanciels de l'évolution du territoire dans chaque domaine thématique ; un scénario d'évolution territoriale inacceptable ; 2°) un scénario d'évolution territoriale souhaitable.

### A. SCÉNARIOS TENDANCIELS

#### Populations et établissements humains

Tendances évolutives	Scénario tendanciel	Enjeux	
Une distribution spatiale encore équilibrée de la population régionale.	<i>La population de la région a fortement augmenté. C'est une population jeune, de plus en plus urbanisée. Les services sociaux de base qui sont offerts sont d'une qualité faible et les populations ont du mal à y accéder du fait des mauvaises routes. Face ces difficultés, les populations rurales, surtout dans leur frange jeune, émigrent dans les villes, augmentant les difficultés de gestion urbaine qui n'ont cessé de s'aggraver.</i>	Le développement d'un capital humain capable de valoriser les ressources naturelles, sociales et environnementales de la région	
Une population rurale fortement ancrée dans ses valeurs de terroirs et culture.			
Une population jeune et en croissance rapide.			
Une offre de systèmes d'éducation et de formation également distribuée dans l'espace régional.			
Mais une qualité de l'offre en éducation et formation en-deçà des ambitions de la région.			
Un cadre de vie inadapté à un développement durable et harmonieux.			L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie
Une faible dotation en infrastructures hydrauliques et d'assainissement.			

## 📄 Environnement et GRN

Tendances évolutives	Scénario tendanciel	Enjeux
<p>Une topologie favorable au développement d'un capital pédologique riche et varié.</p> <p>Des ressources forestières encore importantes mais menacées.</p> <p>Des ressources en eaux importantes, favorables à la pêche, à l'agriculture et à la navigation.</p> <p>Un capital faunique encore abondant mais précarisé.</p>	<p><i>La dégradation des ressources naturelles s'est poursuivie. Sous les effets de l'exploitation irrationnelle des ressources, la région a perdu près de la moitié de son couvert forestier, l'ensablement et la salinisation ont fini dégrader les trois quarts des vallées, la mangrove a presque disparu et le poisson devenu très rare. De vastes terres agricoles sont devenues incultes pour l'agriculture, le tapis herbacé est devenu rare, fragilisant les activités pastorales. Les paysans, faute de récoltes suffisantes et de bétail, se tournent vers la forêt aggravant la déforestation.</i></p>	<p>Des aménagements correctifs capables de régénérer le capital naturel dégradé</p> <p>L'institutionnalisation de capacités régionales de préservation du capital naturel de la région pour les générations actuelles et futures</p>

## 📄 Economie régionale

Tendances évolutives	Scénario tendanciel	Enjeux
<p>Un potentiel de production agricole très insuffisamment valorisé.</p> <p>Des modes d'élevage extensifs et sédentaires incapables de valoriser le potentiel pastoral de la région.</p> <p>Une économie forestière menacée par la déforestation et des pratiques agricoles non-</p>	<p><i>L'agriculture de subsistance s'est maintenue dans la région. Les parcours de bétail se sont fortement amenuisés du fait de l'avancée des champs de culture.</i></p> <p><i>L'exploitation forestière s'est amplifiée en raison de la baisse de revenus des</i></p>	<p>Le développement des filières agro-sylvo-pastorales porteuses par une intégration fonctionnelle entre l'exploitation familiale et l'agro-industrie</p>

Tendances évolutives	Scénario tendancier	Enjeux
durables. Un potentiel halieutique et sylvicole très peu valorisé. Des atouts pour développer un tourisme écologique et cynégétique.	<i>producteurs agricoles et de la pression foncière sur les champs de culture. L'économie régionale s'est encore très peu diversifiée, du fait que</i>	La valorisation du potentiel touristique régional
Le développement du commerce et des échanges freiné par l'enclavement du territoire régional.	<i>les potentiels touristiques et industriels n'ont pas été valorisés. La région n'a pas non plus valorisé son positionnement géographique pour se positionner en hub commercial sous-région.</i>	Le développement du secteur du commerce et de l'industrie
Un tissu industriel en devenir autour des mini-unités de transformation agricole.		

#### Infrastructures et Equipements

Tendances évolutives	Scénario tendancier	Enjeux
Un réseau routier peu densifié et mal entretenu.	<i>La région continue d'être enclavée.</i>	Le désenclavement inter et intra-régional
Un réseau fluvial très peu valorisé.	<i>L'ouverture de nouvelles routes a été très faible et l'absence d'entretien régulier a rendu impraticables les</i>	Le renforcement de la capacité de transport fluvial
Une faible offre de systèmes de transport aérien	<i>voies nouvelles qui ont été réalisées.</i>	Le relèvement du niveau de l'aérodrome de Diendé
Une fourniture en énergie électrique insuffisante et inégalement distribuée sur le territoire régional.	<i>L'intérieur du territoire régional est de plus coupé des centres urbains et des grandes voies de</i>	L'extension du réseau électrique à toutes les zones urbaines et rurales
Une faible couverture en réseaux de télécommunication.	<i>communication. Le trafic fluvial est resté en l'état et n'a pas pu soutenir le trafic routier. Le petit aérodrome de Diendé n'a pas évolué et ne reçoit que de vols sporadiques. Certaines parties du territoire régional continuent d'être faiblement</i>	La connexion de tout le territoire aux réseaux de communication



Tendances évolutives	Scénario tendancier	Enjeux
	<i>connectées aux réseaux de communication. Le mix énergétique n'a pas été atteint et les populations paient cher une énergie électrique encore inaccessible dans certaines zones rurales.</i>	

## 📄 Coopération interrégionale

Tendances évolutives	Scénario tendancier	Enjeux
<b>Des espaces de coopération communautaire en transition.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des espaces de cogestion des ressources en perte de légitimité</li> <li>- des espaces de références culturelles et religieuses qui s'affirment</li> </ul>	<i>La région doit face à des conflits récurrents et à l'insécurité dans les zones transfrontalières. Face à cette situation, les mécanismes traditionnels de prévention sont devenus de moins opérants alors que les cadres de concertation mis en place ont un impact réduit faute de moyens. Pour autant les échanges économiques se sont poursuivis ; en particulier, le commerce frauduleux s'est accru avec la Gambie. Par contre, les relations culturelles et religieuses se sont affermies avec la Gambie, la Guinée Bissau et d'autres régions du pays.</i>	La construction durable de la paix et de la cohésion sociale dans les espaces transfrontaliers
<b>Des espaces de coopération stratégique à institutionnaliser et à légitimer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des dynamiques d'échanges économiques bridées.</li> <li>- des mécanismes de concertation transfrontalière en quête de légitimité.</li> </ul>		Le renforcement des dynamiques d'échanges économiques transfrontalières
<b>Des espaces de coopération subsidiaire inopérants</b>		Le renforcement des capacités d'intégration de la région de Sédhiou dans le Pôle Territorial Casamance

Tendances évolutives	Scénario tendancier	Enjeux
Des capacités locales de gestion des affaires publiques en construction.	<p><i>Le transfert de compétences aux collectivités locales ne se traduit pas par une amélioration du niveau de prise en charge des besoins des populations locales. Les collectivités locales sont toujours aussi dépendantes de l'Etat central. Elles mobilisent très faiblement des ressources locales et n'ont pas accès à un personnel suffisant et suffisamment qualifié. Le dialogue entre les acteurs se poursuit mais les acteurs perdent de leur enthousiasme face à l'absence de résultats. Les tendances évolutives négatives du territoire se sont poursuivies et les pouvoirs locaux semblent incapables de les infléchir.</i></p>	Le développement des capacités d'intervention des collectivités sur leurs territoires
Une faiblesse des capacités locales de planification du développement.		
Une faiblesse des ressources pour le financement du développement local et territorial.		
Une offre de ressources humaines encore en-deçà des missions confiées.		
Une faible empreinte institutionnelle et politique sur les dynamiques évolutives du territoire.		
Des mécanismes de coproduction entre les acteurs à consolider et à étendre.		La construction de mécanismes de dialogue territorial
Un émiettement du territoire et une prolifération des établissements humains non officiels.		Le rééquilibrage du système urbain régional.
Un réseau urbain désarticulé.		La valorisation des territoires ruraux
Une hiérarchie fonctionnelle encore indéfinie.		

## B. SCÉNARIOS D'ÉVOLUTIONS

### 📄 Scénario inacceptable

La population régionale s'est considérablement accrue et rajeunie, mais a émigré massivement vers les centres urbains et hors de la région. La pauvreté s'est aussi accrue en zone rurale et urbaine où les conditions de vie se sont dégradées. Les jeunes, mal formés, doivent faire face au chômage. Sous les effets de l'exploitation irrationnelle des ressources, la région a perdu près de la moitié de

son couvert forestier, les trois quarts des vallées, presque toute la mangrove, une bonne partie des terres agricoles et du tapis herbacé. La production agricole a beaucoup chuté, de même que le cheptel. Hors de l'agriculture, les autres secteurs de l'économie régionale se sont très peu développés. Sans autre alternative et, devant la baisse de leurs revenus agricoles, les paysans ont continué de plus belle à exploiter la forêt. L'enclavement interne et externe de la région renchérit les prix et réduit la qualité de l'accès aux infrastructures. Notamment, les coûts d'électrification et de connexion aux réseaux de communication sont prohibitifs. Dans les espaces frontaliers, les tensions se sont exacerbées en l'absence de mécanismes appropriés de gestion concertée des ressources partagées. L'insécurité continue de sévir et les populations ont le sentiment d'être laissées à elles-mêmes. Les échanges économiques se sont certes poursuivis, mais ils sont davantage tirés par le commerce frauduleux avec la Gambie et la Guinée Bissau. Pour autant, face à ces contraintes, les populations cherchent, à travers la religion, à développer des relations qui dépassent les frontières et les lignes administratives. Mais leurs efforts d'intégration butent sur la dégradation des voies et des moyens de communication. Les autorités locales ne parviennent pas à trouver des réponses appropriées à ces nombreux problèmes. Elles manquent de ressources et dépendent exclusivement de l'Etat et des partenaires. L'engouement qu'avait suscité le processus de décentralisation s'est estompé et les acteurs ne sont plus en synergie. Tout cela contribue à mettre le territoire régional sur une trajectoire négative.

Ce scénario est pessimiste. Il découle de l'exagération des tendances analysées. Mais, en même temps, il est tout à fait réaliste, parce qu'il part de l'analyse évolutive du territoire de la région de Sédhiou, depuis 2004, époque à laquelle, Sédhiou faisait partie du territoire de la région de Kolda.

Par ailleurs, même si toutes les tendances ont leur importance, il y a une **hypothèse d'enchaînement logique** qui part du principe que certaines tendances sont plus lourdes que d'autres et qu'elles auraient donc un effet d'entraînement plus important et décisif. Le PRDI, élaboré récemment, insiste sur les **leviers stratégiques de changement** du territoire de la région de Sédhiou :

- a. la **mobilité** des personnes et des biens, englobant aussi bien le renforcement des infrastructures que des moyens de transport (routier, fluvial, aérien) ;
- b. la **paix et la sécurité**, intégrant plus profondément le développement d'une culture de la paix, une gestion partagée de la sécurité, mais aussi des actions visant à réduire les sources de fracture sociale (iniquité de genre, marginalisation des groupes vulnérables, stigmatisation...)
- c. la **bonne gouvernance**, mettant l'accent sur les solidarités territoriales (intercommunalité) et sur les solidarités collectives (dialogue entre les communautés) et exigeant, de tous les acteurs régionaux, une culture de la coproduction et des actions synergiques.

Pour qu'un scénario souhaitable soit donc réaliste, les stratégies à mettre en œuvre devront très clairement refléter la priorité et l'urgence d'investir massivement sur la mobilité, la paix et la sécurité, la bonne gouvernance. C'est une condition sine qua non pour optimiser l'impact de tous les autres investissements.

Le scénario souhaitable souligne les changements déterminants nécessitant un monitoring continu de la part des décideurs politiques et un contrôle citoyen engagé.

### Scénario souhaitable

La population régionale a connu une croissance régulière, bien répartie sur le territoire régional. C'est une population jeune, bien soignée et bien formée. La pauvreté a considérablement reculé, aussi bien dans les villes qu'en campagne, où le cadre de vie s'est beaucoup amélioré. L'exploitation judicieuse des terres, des forêts, des cours d'eau, a permis d'augmenter les revenus des ruraux et de préserver le capital naturel de la région. Les activités agricoles, pastorales, halieutiques et forestières connaissent un développement important. Et la région a atteint l'autosuffisance alimentaire et exporte ses surplus vers le reste du pays et de la sous-région. Aussi, la région a su diversifier son économie. Des unités agro-industrielles se sont installées et tirent les filières les plus porteuses. Le tourisme est devenu un secteur important de l'économie régionale. Profitant de la position transfrontalière privilégiée de la région, le commerce s'est considérablement développé. Notamment, Madina Wandifa est devenu un marché de référence sous-régionale. **La mobilité interne et externe accrue des biens et des personnes** facilite cet essor économique. Les gains de compétitivité ainsi acquis ont beaucoup réduit les différentiels de prix avec la Gambie ou la Guinée Bissau, et le commerce frauduleux s'est presque tari. Partout, en zones rurales, comme en zones urbaines, le pouvoir d'achat a augmenté et **les gens ont accès, en toute équité**, aux moyens de communication, à l'électricité, à l'assainissement et à l'eau potable. La santé de la population s'est considérablement améliorée et les familles ont la possibilité de sacrifier à des loisirs. Au niveau des espaces transfrontaliers, **les tensions se sont apaisées et la sécurité règne**. En particulier, les vols de bétail, la circulation des armes légères et le trafic de drogue ont été jugulés, grâce à la coopération entre les populations et les autorités locales. Cette paix se nourrit de la fraternité religieuse qui lie les grandes familles religieuses locales à leurs fidèles des différentes contrées du Sénégal et de la sous-région. **Les pouvoirs locaux anticipent et accompagnent** toutes ces évolutions du territoire. Elles s'appuient sur une **administration locale et des services techniques déconcentrés efficaces et motivés**. Ils sont constamment **en dialogue avec tous les autres acteurs de l'espace public local**.

## IX. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

La stratégie de développement territorial découle de l'interprétation du **rêve réaliste** — le scénario souhaitable — que les différents groupes d'acteurs ont de l'évolution de leur territoire. Cette stratégie part d'une vision partagée des acteurs qui avait été exprimée lors de la préparation de la contribution de la région de Sédhiou à la SNDES (Stratégie Nationale de Développement Economique et Sociale) et qui a été, ensuite, réaffirmée au cours de l'élaboration du PRDI.

De cette vision, découle un certain nombre d'options stratégiques dérivées des enjeux, lesquels ont été construits à partir des tendances évolutives actuelles du territoire régional. Chaque option est ensuite déroulée en stratégies, chacune appelant à des plans d'actions plus systématiques de mise en œuvre. Le document de SRAT en soi s'arrête à la définition de stratégies. Les plans d'actions font l'objet d'un traitement séparé, dans les différents instruments de pilotage opérationnel du développement local : PRDI, PAER, PIC, POAS...



### A. CONDITIONS DE RÉALISATION DU SCÉNARIO SOUHAITABLE

#### 1. COHERENCE AVEC LE PLAN GENERAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (PGAT)

Le Scénario de développement harmonieux durable retenu par la Commission Nationale d'Aménagement du Territoire préconise, pour la période de 1988 à 2021,



l'exploitation optimale des ressources, la décentralisation et la recherche d'un meilleur équilibre entre les régions.

La faisabilité d'un tel scénario impliquait l'étalement de sa réalisation en deux étapes, afin de tenir compte à la fois des moyens et des possibilités du pays, mais aussi de ses réalités et de ses contraintes.

La région de Sédhiou s'inscrit dans la même démarche et prévoit la réalisation de son scénario de développement territorial, en deux étapes :

- ▣ l'**étape 2014/2024**, au cours de laquelle il est préconisé un renversement progressif de la tendance actuelle. C'est l'étape de l'« ajustement territorial », destinée à créer les conditions favorables de réalisation de l'étape suivante;
- ▣ l'**étape 2024/2039**, au cours de laquelle il est préconisé, grâce aux résultats atteints à la fin de la première étape, de procéder au « rééquilibrage » par un développement plus appuyé et plus volontariste des zones les moins développées de la région. C'est l'étape du développement équitable, harmonieux et durable entrevu à l'horizon 2039.

Le développement harmonieux et durable préconisé est sous-tendu par la nécessité de réduire les disparités intra-régionales en assurant la mise en valeur optimale de toutes les ressources et potentialités de la région là où elles se trouvent et en sauvegardant les ressources naturelles et l'environnement.

## 2. RECHERCHE DE COHERENCE AVEC LA VISION D'UN SENEGAL EMERGENT

L'Etat du Sénégal, à travers le document Plan Sénégal Emergent, décline clairement sa vision du futur du territoire national :

***« En 2035 la société sénégalaise serait caractérisée par une économie compétitive soutenue par une croissance forte aux fruits mieux répartis, sur l'ensemble du territoire ; une population instruite, bien formée et engagée au niveau des communautés locales et nationale, une meilleure qualité de vie; la paix, la stabilité et la démocratie ; la bonne gouvernance et l'aménagement dynamique et équilibré des territoires. ».***

- Cette vision place, d'emblée, l'exigence de création soutenue de richesses au cœur de la stratégie de développement. Mais cette richesse devra être construite à partir d'une croissance de qualité, c'est-à-dire soucieuse de l'équité et des solidarités territoriales.
- Le levier principal sur lequel cette croissance forte, continue et de qualité sera bâtie, est le capital humain. Des politiques convergentes, se soutenant mutuellement, d'éducation, de santé, de protection sociale, de cadre de vie et

d'habitat, de construction citoyenne, seront promues. Il s'agit de construire un homme sénégalais capable de prendre son destin en main et d'œuvrer utilement pour la collectivité.

- Cette population, pour exprimer tout son potentiel de créativité et d'initiative, doit pouvoir évoluer dans un environnement pacifié, sécurisé, favorable à l'expression des libertés individuelles et collectives.
- Enfin, un cadre institutionnel de gestion des affaires publiques, capable de mettre en synergie tous les acteurs de l'espace public, à tous les échelons, doit soutenir des processus dynamiques d'aménagement équilibré des différentes parties du territoire national.

### **3. VISION DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DE LA REGION DE SEDHIOU**

**« Sédhiou, une région désenclavée à l'intérieur comme vers l'extérieur pour une économie émergente et durable dont les retombées positives sont réparties de manière solidaire dans un contexte de paix et de sécurité »**

L'image que les populations de la région de Sédhiou ont du futur de leur territoire décrit une région où :

- les **voies de communication terrestres, fluviales, aériennes** seraient développées et permettraient une mobilité aisée aussi bien entre les différentes localités de l'intérieur, qu'entre le territoire et l'extérieur ;
- l'économie serait florissante, bâtie sur des **pôles de croissance solides et diversifiés** ; et les acteurs régionaux auraient le souci de la **protection des ressources et de l'environnement** ;
- cette richesse **bénéficierait également à tous membres de la communauté régionale**, sans distinction de race, d'ethnie, de sexe ou d'âge ;
- la **paix et la sécurité** des biens et des personnes régneraient partout sur le territoire régional.

Cette vision du développement territorial de la région, pour être réalisable, doit s'insérer dans une vision plus large de développement territorial national.

Le croisement de la vision de développement territorial de la région Sédhiou et de la vision d'un Sénégal émergent, permet de vérifier leur congruence.

Néanmoins, l'accent porté par l'Etat du Sénégal sur le capital humain et sur le cadre institutionnel de gouvernance territoriale interpelle la stratégie de développement

territoriale de la région de Sédhiou : la **valorisation du capital humain** et la promotion d'une **bonne gouvernance territoriale** doivent faire partie des piliers du développement territorial de Sédhiou.

## B. OSSATURE DU SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### A) *HIERARCHIE FONCTIONNELLE DES ETABLISSEMENTS*

Les établissements humains ont un effet structurant important sur l'espace et leur articulation et leur hiérarchisation doivent constituer des choix raisonnés et voulus d'aménagement du territoire. Dans ce cadre, la perspective de l'Acte III de la décentralisation introduit des innovations dans la configuration territoriale dont il convient de prendre compte.

La configuration des établissements humains est le résultat, à la fois, d'un cadre institutionnel qui organise le territoire national en circonscriptions et en collectivités locales dont il fixe les ressorts, et de dynamiques sociologiques et économiques difficiles à appréhender et à orienter.

La fonction de l'aménagement du territoire est de décrire la configuration optimale des établissements capable de contribuer à la réalisation du scénario de développement souhaité.

Les établissements humains de la région seront organisés selon un réseau hiérarchisé comprenant :

- a) Un **pôle principal** : Sédhiou ;
- b) deux **pôles secondaires** : Goudomp, Bounkiling, Marsassoum (en devenir, avec la construction de la Boucle du Boudié) ;
- c) des **pôles relais communaux urbains**: Samine, Tanaff, Diattacounda, Diannah Malary, Marsassoum, Ndiamacouta, Karantaba, Boghal, Taslima, Soumboundou, Madina Souané ;
- d) trente trois (33) **pôles relais communaux ruraux**: les chefs de lieu des anciennes communautés rurales : Boghal, Bona, Diacounda, Diambaty, Diaroumé, Djinany, Faoune, Inor, Kandion Mangana, Ndiamalathiel, Tankon ; Baghère, Diouboubou, Djibnar, Kaour, Karantaba, Kolibantang, Mangaroungou Santou, Niagha, Simbanti Balante, Simbandi Brassou, Simbandou Brassou, Yarang Balante; Bambali, Bidjini, Djannah Bah, Djiredji, Koussy, Oudoucar, Sakar, Same Kanta Peulh, Sansamba.
- e) deux **pôles commerciaux sous-régionaux**, représentés par Madina Wandifa, Carrefour Ndiaye, Yarang ;Touba Mouride-Médina Wandifa, Saré Alkaly.

f) des **pôles religieux**: Kéréwane, Baghère, Karantaba, Bogal, Karantaba, Bogal...etc

#### **Le pôle principal**

C'est la capitale administrative et politique de la région, Sédhiou, qui est en même temps la capitale du département de même nom. Il a aussi d'autres fonctions : économiques, culturelles, scientifiques, de services... C'est, par essence, un pôle d'attraction démographique, qui a donc besoin d'une bonne dotation en infrastructures socioéconomiques de base pour une population en croissance relativement plus rapide, et au pouvoir d'achat en moyenne supérieur à celui des autres localités. Le pôle principal est aussi tête-de-pont régional pour tout ce qui concerne les échanges avec l'extérieur. Sous ce rapport, la commune de Sédhiou doit revendiquer un statut de métropole d'équilibre pour, notamment, contrebalancer l'influence que la Gambie exerce sur toute la périphérie nord du territoire régional et contribuer à inverser les flux qui présentement sont davantage orientés de l'hinterland vers l'extérieur du territoire régional. Dans la future architecture territoriale qui est en train de se mettre en place, Sédhiou sera la courroie de transmission entre le Pôle Territoire régional Casamance et le territoire de la région de Sédhiou.

#### **Pôles secondaires**

Ce sont les deux capitales départementales ( Goudomp et Bounkiling), en plus de la commune de Marsassoum. Du fait de son statut de capitale départementale et de l'érection de celui-ci en collectivité locale, le pôle secondaire a un niveau de dotation en infrastructures proche de celui du Pôle principal.

#### **Pôles relais communaux urbains**

Ce sont toutes les localités qui avaient déjà le statut de commune, avant les nouvelles réformes, sauf Sédhiou, Goudomp et Bounkiling. Ce sont des localités qui avaient atteint un certain niveau démographique et d'urbanisation, ce qui avait justifié leur érection en commune de plein exercice. Ces localités ont des besoins d'équipement proches de ceux des pôles secondaires. Dans l'architecture actuelle, elles doivent contribuer à tirer vers le haut les communes nouvellement mises en place, dans le cadre de projets de territoires ou de toute initiative d'intercommunalité pertinente.

#### **Pôles commerciaux sous-régionaux**

Ce sont les localités qui abritent un gros marché d'envergure nationale et sous-régionale, qui aspirent à devenir de véritables carrefours d'échanges. Les plus importantes d'entre elles sont Madina Wandifa (ouverture privilégiée vers la Gambie et tout le Nord du Sénégal) et Carrefour Ndiaye (ouverture privilégiée vers la Guinée Bissau et l'est du territoire national (Ziguinchor). Elles attirent, sur l'année, une importante population qui y demeure définitivement ou y séjourne pour des périodes plus ou moins importantes. Les besoins en infrastructures y sont importants et dans

tous les domaines : résidentiel, marchand, médical... Les réseaux de communication y sont aussi primordiaux, en raison de la nature des activités qui s'y mènent. De même, il faut des systèmes de transport adaptés à un trafic intense et multidirectionnel.

### 📄 Pôles religieux.

Ce sont principalement Kéréwane et Baghère, des centres religieux qui attirent de plus en plus de visiteurs, tout au long de l'année et, surtout, à l'occasion d'évènements annuels, le Gamou. L'arrivée massive et soudaine d'une importante population de pèlerins pose à ces localités d'énormes problèmes de mise à disposition de commodités. Ces localités sont en train d'induire une forme de tourisme spirituel, qui est aussi porteuse de croissance économique pour ces localités et pour la région.

### 📄 Esquisse de réseau urbain

RESEAU	LOCALITES	CONTENU	PROPOSITIONS
<b>Pôle régional</b>	Sédhiou	Administratives – Politiques – Culturelles et scientifiques – Economiques – de services- Médicales – Touristiques – de l'économie de la pêche –de transport et communication - Echanges	Infrastructures et équipement de haut standing de niveau 1 Rayonnement régional – National- Sous régional
<b>Pôles secondaires</b>	Goudomp Sédhiou Marsassoum	Administratives – Socio culturelles – Economiques – de services- Médicales – Touristiques – de transport et communication – Echanges – Industrielles	Infrastructures et équipement de niveau 2 Rayonnement services – Echanges –de départemental
<b>Pôles communaux urbains</b>	Samine, Tanaff, Diattacounda, Diannah Malary, Marsassoum, Sédhiou, Ndiamacouta	Administratives – Socio culturelles – Economiques – de services- Médicales – Touristiques – de transport et communication – Echanges – Industrielles	Infrastructures et équipement de niveau 3 Rayonnement sur 50 km
<b>Pôles communaux ruraux</b>	Boghal, Bona, Diacounda, Diambaty, Diaroumé, Djinany, Faoune, Inor, Kandion Mangana, Ndiamalathiel, Tankon ; Baghère, Diouboubou, Djibnar, Kaour, Karantaba, Kolibantang, Mangaroungou Santou, Niagha, Simbanti Balante,	Economiques – de services de base – Echanges	Infrastructures et équipements sociaux de base Rayonnement sur 20 km



RESEAU	LOCALITES	CONTENU	PROPOSITIONS
	Simbandi Brassou, Simbandou Brassou, Yarang Balante; Bambali, Bidjini, Djannah Bah, Djiredji, Koussy, Oudoucar, Sakar, Same Kanta Peulh, Sansamba		
<b>Pôles commerciaux sous-régionaux</b>	Madina Wandifa, Carrefour Ndiaye, Yarang	Economiques – de services de base – Echanges	Infrastructures et équipements sociaux de base - Rayonnement sur 20 km
<b>Pôles religieux</b>	Kéréwane, Baghère, Karantaba, Karantaba, Bogal...	Socio culturelles – de services- Médicales – de transport et communication – Echanges	Infrastructures et équipements sociaux de base - Rayonnement sur 20 km

## **B) DES USAGES DU TERRITOIRE REGIONAL**

Le territoire de la région de Sédhiou est, dans sa grande majorité, fondamentalement rural. Même les centres urbains, y compris la commune de Sédhiou, ville capitale régionale, sont encore dans des espaces de transition urbain-rural. Mais cette apparente homogénéité d'ensemble cache, en fait, des vocations territoriales virtuelles ou en émergence. Ces lignes de démarcation fonctionnelle des futurs usages du territoire régional pourraient être anticipées en ayant une lecture dynamique des évolutions économiques, environnementales, sociologiques et démographiques en cours et en les exagérant.

📄 Des **territoires à potentialités urbaines** : deux axes sont en train de se dessiner

- le premier, le long de la route du Sud (la RN6) ;
- l'autre sur l'axe Madina Wandifa – Bounkiling – Carrefour Ndiaye – Diendé – Sédhiou.

Ces territoires doivent pouvoir accueillir des investissements structurants (réseaux routiers, aéroport, systèmes de transport fluvial, zones industrielles...) ainsi que des pôles de services de haut niveau (banque, assurance, hôpitaux, établissements d'enseignement, hôtels...) capables d'attirer et de retenir des investisseurs, du personnel qualifié.

📄 Des **territoires à vocation rurale** : ces territoires couvrent la plus grande partie du territoire régional. Les espaces ruraux concentrent au moins 80% de la population régionale. Et selon les projections démographiques actuelles, dans 25 ans, la majorité de cette population continuera de résider en milieu rural. Or les espaces résidentiels ruraux sont souvent laissés en rade, ne bénéficient que très faiblement des investissements publics. Cette situation amplifie l'exode rural et a,

aussi, un coût économique et social sur les zones urbaines où viennent s'entasser migrants. La région de Sédhiou devra promouvoir une armature rurale viable, capable de maintenir sur place les populations, en particulier les jeunes ; de leur offrir des conditions acceptables d'initiative et de réalisation de leurs projets. Il sera important que ce réseau rural soit en articulation et en complémentarité avec le réseau urbain, grâce à de solides infrastructures de communication et d'échanges.

▣ **Des territoires d'attractivité commerciale:**

- des pôles à grand potentiel commercial, national et sous-régional, sont en train d'émerger autour des axes suivants : les axes Carrefour-Diaroumé, Carrefour-Ndiaye, Touba Mouride – Médina Wandifa ; Diaroumé-Carrefour Ndiaye ; Yarang ; Saré Alkaly ;
- les grands centres urbains actuels et en devenir constituent aussi des pôles d'attractivité commerciale, en raison de l'évolution probable de leur poids démographique et des réseaux qu'ils constituent avec les communes et villages qui gravitent autour d'eux.

▣ **Des territoires à vocation touristique en devenir :** un « tête-de-pont tourisme » est en train d'émerger autour de Diendé. Ces zones de prédilection touristique devraient, naturellement, s'affirmer le long du lit du fleuve Casamance, principalement, sur des espaces qui offrent des atouts certains (paysages, proximité d'un cours d'eau navigable) pour accueillir et développer un tourisme écologique et de loisirs.

▣ **Des territoires d'attractivité spirituelle:** des dynamiques de peuplement tirés par la proximité d'importants pôles religieux se dessinent autour Kéréwane, de Baghère, de Karantaba. Ces localités exercent une attraction sur tous les villages satellites et l'enjeu de l'aménagement du territoire est d'anticiper le syndrome de Touba (sous l'attraction de Touba, des villages entiers ont déménagé et sont venus s'installer à la périphérie de la ville sainte), en veillant sur les équilibres dans l'offre de services économiques, sociaux, administratifs ; en facilitant la mobilité vers ces lieux d'attraction de sorte à réduire les installations définitives.

▣ **De futurs territoires à vocation agricole et pastorale exclusive :** tout le territoire régional accueille actuellement des activités agricoles et pastorales, même dans les périmètres urbains. Par contre, certaines parties du territoire régional, de par leurs potentialités agro-pastorales et des évolutions souhaitées de l'économie régionale, devraient être affectés à des usages agricoles et pastoraux exclusifs. Du point de vue des modes d'exploitation, l'intégration agriculture et élevage est déjà inscrite dans les traditions locales. Des préoccupations de protection des ressources en eaux et des zones écologiques fragiles, pourraient justifier **d'affecter les territoires autour des vallées à des usages agro-pastoraux exclusifs**. Les règles d'usage de ces terres devraient alors inclure l'utilisation exclusive d'engrais biologique, d'autant plus que l'intégration agriculture-élevage

faciliterait la production massive de fumure animale et de fumure végétale. La délimitation d'espaces à vocation agro-pastorale exclusive autour des vallées, serait une réponse appropriée aux processus de dégradation de celles-ci, observées actuellement.

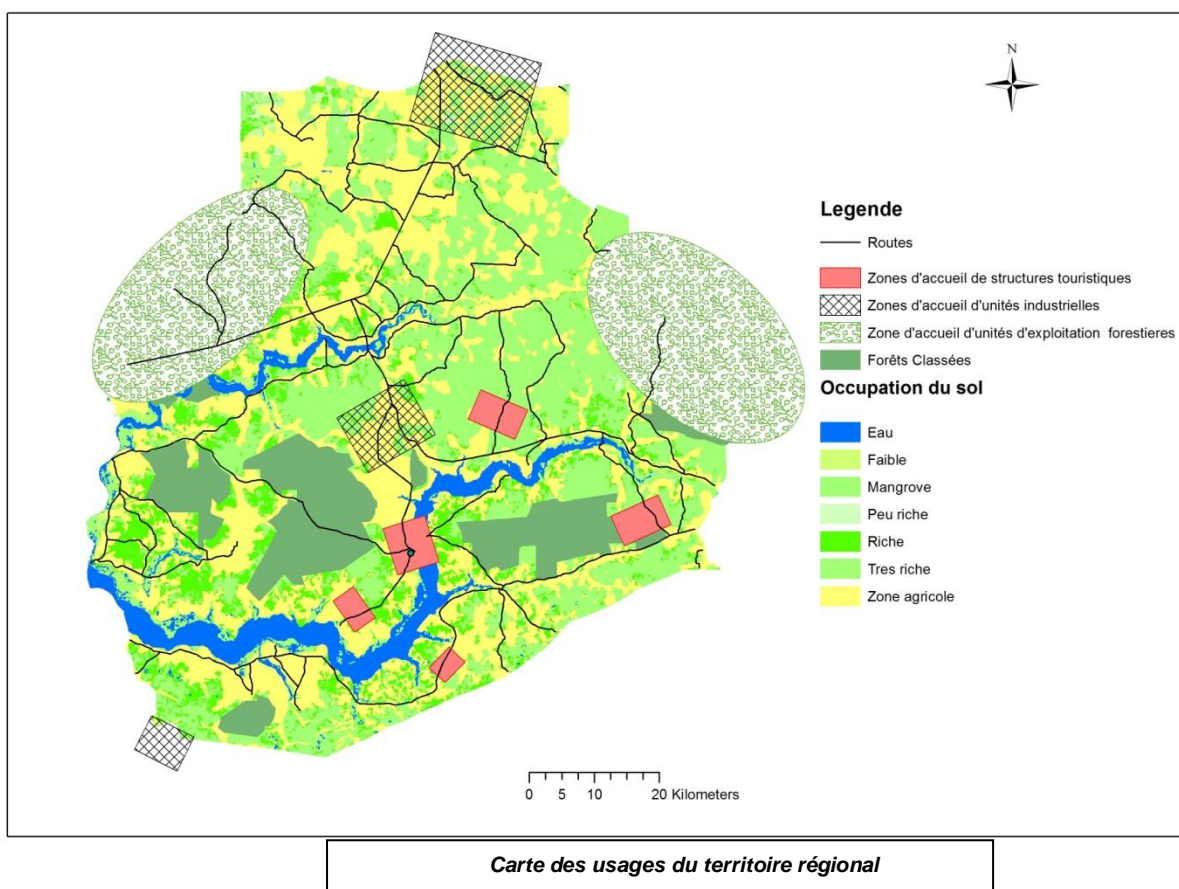
- ▣ Des **zones de pêcheries** : celles-ci seraient localisées dans le département de Goudomp, le long du Soungrougrou. La pêche y est déjà une vocation ancienne qui a structuré les modes de vie et les activités d'une bonne partie des terroirs autour de Goudomp. Des installations de pêcheries existent déjà à Goudomp, qu'il faut réhabiliter. Aussi, les populations y disposent d'un réel savoir-faire pour tout ce qui concerne la pêche. Des mesures de protection de la mangrove y sont déjà menées, qu'il s'agit d'étendre et d'intensifier pour régénérer l'habitat fluvial et, surtout, les habitats fluviaux patrimoniaux en vue de développer des produits labellisés « Sédhiou » (exemple de la crevette grise).
- ▣ Des **zones de réserves forestières aménagées** : la région compte actuellement 12 forêts classées, mais très peu d'aménagement sont réalisés sur ces réserves/ Pour protéger la ressource des coupes abusives ainsi que des créations illégales de villages, tout en favorisant le développement d'une économie forestière, des sites aménagés devront être ouverts, notamment dans les parties Est et Nord-ouest du territoire régional où des réserves forestières importantes sont disponibles. La localisation de ces sites à la périphérie devrait aussi contribuer aux rééquilibres territoriaux, en justifiant la réalisation d'infrastructures structurantes (ex : pistes de production, réseaux électriques, réseaux de télécommunication...) capables d'attirer des investisseurs.
- ▣ Des **zones d'intérêts cynégétiques (ZIC)** : elles répondent aux mêmes exigences que posent les concessions forestières, les forêts communautaires ou les aires protégées. Elles sont censées répondre aux nouvelles questions environnementales et sociales que posent les politiques d'aménagement du territoire. Ce sont des outils de développement durable censés contribuer : à la conservation d'écosystèmes et d'espèces en danger de raréfaction ou d'extinction ; à la valorisation économique de ressources rares à forte valeur ajoutée ; et au développement local des populations riveraines. Des plans de zonages précis des ZIC doivent être réalisés et une distinction claire faite avec les forêts classées ou les aires protégées. Sur ces ZIC, la région de Sédhiou dispose actuellement de 9 zones amodiées, recouvrant 285 447 ha. Ces zones amodiées sont destinées à des privés et servent à soutenir des activités de tourisme cynégétique. L'extension des ZIC doit aller dans le sens de l'ouverture de zones de chasse à vocation communautaire.
- ▣ Des **zones de périmètres horticoles urbains** : il s'agit de délimiter, à la périphérie des centres urbains, des espaces à usage horticole exclusif, pour préserver des territoires de survie de l'agriculture périurbaine, dans une perspective d'aménagement paysager des villes, de réduction des gaz à effet de serre, d'approvisionnement des marchés urbains en produits frais, d'entretien et de préservation d'emplois agricoles en milieu urbain.

## C. OPTIONS STRATÉGIQUES

Cette ossature du SRAT de la région de Sédhiou sera construite à travers un certain nombre d'interventions stratégiques à long terme.

La réalisation du scénario territorial suppose que la région soit capable de conduire des politiques convergentes de populations, d'infrastructures, de croissance économique, de développement durable et de bonne gouvernance qui se soutiennent mutuellement.

Toutes les projections indiquent que la population régionale devrait doubler d'ici 2039. Plus de la moitié de cette population a moins de 20 ans et cette proportion devrait aller en augmentant. La demande implicite en services sociaux est importante.



L'enclavement et la faible dotation en infrastructures concourent au déséquilibre actuel du territoire régional. En fait, la région de Sédhiou a un réel besoin d'un plan de rattrapage, pour gommer les disparités à l'intérieur de son territoire et réduire une partie de son retard par rapport au reste du pays.

Le niveau actuel de pauvreté de la région, parmi les plus élevés du pays, s'explique principalement par la faible valorisation des énormes potentialités naturelles de la région et de ses autres avantages comparatifs liés à sa position de carrefour sous-régional. Le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la



foresterie constitueraient, alors, les piliers de l'accélération souhaitée de la croissance économique.

Mais cette croissance économique doit reposer sur des modèles d'exploitation durable des ressources naturelles, associant préservation des écosystèmes, diversification des secteurs d'activités et répartition équitable et équilibrée des richesses entre, respectivement, les individus et les territoires.

Enfin, en soutien à toutes ces interventions, une gouvernance territoriale capable de mettre en mouvement tous les acteurs territoriaux devra être construite.

Ainsi, les options stratégiques ci-dessous ont-elles été retenues.

## **1. Développer les réseaux et les polarités**

## **2. Territorialiser les stratégies de développement économique**

## **3. Développer le capital humain**

## **4. Construire une gouvernance territoriale durable**

### **1. OPTION STRATEGIQUE 1 – DEVELOPPER LES RESEAUX ET LES POLARITES**

#### **A) DEFIS**

La région de Sédhiou offre un territoire désarticulé et déconnectée du reste du pays, en dépit de sa position géographique privilégiée (carrefour sous-régional) et de ses énormes potentialités économiques (réserves forestières et cours d'eaux). Les réseaux de communication sont très faibles et s'ajoutent à l'enclavement (faiblesse





des voies de communications routières, fluviales et aériennes, absence de moyens de communication ferroviaire). La faible dotation en infrastructures et l'inversion des flux de polarisation réduit le potentiel de développement des établissements humains. Le réseau routier, pilier essentiel du système de transport, est marqué par une faible couverture du territoire régional en terme de route bitumée et de pistes praticables en toute saison, ce qui contribue au déséquilibre structurel de l'espace régional. Le peu de routes bitumées et de pistes latéritiques est dans un mauvais état.

Les infrastructures routières, ferroviaires, fluviales, et numériques de qualité sont indispensables à la structuration économique et au développement de la région. Elles jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des systèmes économique, sanitaire, éducatif, commercial, vitaux dans les processus de croissance. Elles permettent de relier les bassins de production et les principaux pôles urbains de consommation.

L'Etat, les pouvoirs locaux et les partenaires au développement semblent avoir pris la mesure de l'acuité du problème. Ainsi, la réhabilitation de la RN6 qui longe tout le sud du territoire régional est en cours. Aussi, beaucoup de projets sont annoncés, notamment la réalisation de pistes de production pour désenclaver les zones rurales et faciliter l'évacuation des productions. Mais les besoins en infrastructures sont importants et nécessiteront de plus gros efforts pour faire décoller l'économie de la région et construire des territoires viables.

## **B) OBJECTIFS STRATEGIQUES**

- 📄 Objectif stratégique 1.1. **Promouvoir un réseau de desserte permettant de soutenir le développement régional**
- 📄 Objectif stratégique 1.2. **Construire un réseau urbain multipolaire bâti autour de pôles de croissance et d'équilibre du territoire**
- 📄 Objectif stratégique 1.3. **Promouvoir des territoires ruraux attractifs.**
- 📄 Objectif stratégique 1.4. **Développer les infrastructures socioéconomiques et garantir l'équité dans l'accès aux services sociaux de base**

## **2. OPTION STRATEGIQUE 2 - TERRITORIALISER LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **A) DEFIS**

L'option est de développer une économie régionale bâtie sur la **valorisation des ressources de la région et de ses avantages comparatifs**. Les stratégies à mettre en œuvre sont transversales et intègrent un ensemble de secteur à fort potentiel de valorisation économique : l'agriculture au sens large, le tourisme, le commerce.

L'option est de privilégier des filières d'activités économiques, complémentaires, capables de soutenir mutuellement.

L'agriculture, avec ses sous-secteurs agricole, pastorale, sylvicole et forestier constitue le cœur de l'économie régionale. La région de Sédhiou est largement dotée de ressources en sols fertiles, le territoire formant des plateaux incisés par un réseau assez dense de cours d'eau et de vallées. L'élevage bénéficie des mêmes conditions favorables, avec notamment, de vastes tapis herbacés et une importante quantité de résidus de récoltes, offrant de bonnes réserves de biomasse. Le potentiel halieutique est aussi énorme, avec deux cours d'eau importants, le fleuve Casamance et son affluent, le Soungrougrou, ainsi que de vastes formations de mangrove offrant un habitat naturel pour les poissons et les crustacés. Les ressources forestières, fauniques et fruitières sont, elles-aussi, importantes, avec d'immenses possibilités d'aménagement et de valorisation de formations forestières, de zones d'intérêt cynégétique.

La région de Sédhiou veut développer les filières les plus porteuses en vue de réaliser son autosuffisance alimentaire et d'exporter ses surplus de production ; développer une agro-industrie pour tirer la production et augmenter les plus-values ; créer des emplois stables, pour les jeunes, notamment.

Une stratégie de diversion de l'économie régionale sera menée dans trois directions principalement : 1°) le tourisme, par la valorisation du potentiel paysager et cynégétique de la région ; 2°) les activités artisanales, dans le sillage du développement du secteur du tourisme ; 3°) la promotion du secteur du commerce, en valorisant la position de carrefour sous-régional de la région de Sédhiou. En particulier, l'amélioration des rapports agriculture- environnement dans la région permet aussi de valoriser des ressources naturelles spécifiques, des éléments de patrimoine ou de culture, des produits artisanaux favorables au développement du tourisme et de l'écotourisme en particulier. Un tourisme durable qui contribue à valoriser la biodiversité à restaurer les espaces dégradés, dans une approche volontaire de "remboursement de la dette écologique".

Toutes ces activités de valorisation des ressources naturelles de la région s'inscriront dans des modèles d'exploitation durable des sols, des forêts, des cours d'eau. Il s'agira d'adopter des stratégies visant à promouvoir une meilleure gestion des terres cultivables et des terres de pacage, la restauration des terres dégradées, l'intégration de plus en plus affirmée de l'arbre dans le système agraire. Les contributions positives de l'agriculture sur les changements climatiques n'interviennent que lorsque les produits agricoles portés par les filières peuvent valoriser et préserver la biodiversité environnementale.

## **B) ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

- ▣ **Objectif stratégique 2.1. Développer la productivité et la compétitivité des filières porteuses.**

- 📄 Objectif stratégique 2.2. **Diversifier l'économie régionale à travers la promotion des secteurs du commerce, du tourisme et de l'artisanat.**
- 📄 Objectif stratégique 2.3. **Promouvoir des modes durables d'exploitation ressources naturelles.**

### 3. OPTION STRATEGIQUE 3 – DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

#### A) DEFIS

Les dynamiques démographiques en cours, montrent une population en croissance régulière et qui va continuer de rajeunir. C'est une tendance de laquelle, la région de Sédhiou pourra retirer un **dividende démographique**. Mais cela nécessite des transformations profondes sur le capital humain régional : **des ressources humaines en bonne santé physique, mentale et morale, bien formées, et disposant d'un cadre de vie et d'habitat sain et attrayant.**

Une offre adaptée de systèmes d'éducation et de formation doit être construite. Elle devra viser la scolarisation de tous et des niveaux élevés d'achèvement des cycles secondaires et universitaires. Surtout, cette offre d'éducation et de formation doit, dans son contenu, prendre en compte les besoins en savoirs et en savoir-faire nécessaire à la valorisation des ressources propres de la région de Sédhiou et de ses avantages comparatifs.

Une offre complète de systèmes de santé doit, aussi, être construite, pour la population. Elle doit être accessible à tous, dans toutes les parties du territoire régional. Elle doit être accessible physiquement, mais aussi financièrement et socialement, d'où la nécessité d'accompagner l'offre de santé avec une offre d'égale qualité, de protection sociale. La CMU (couverture maladie universelle) engagée par l'Etat, doit être ancrée et étendue sur toute l'étendue du territoire régional. Aussi, pour créer les conditions optimales d'éclosion et de croissance de ce capital humain, des programmes adaptés de nutrition, de protection infantile et maternelle doivent être diffusés dans toute la région, en milieu rural et urbain.

Ce capital humain doit évoluer dans un cadre de vie sain. Les zones d'habitation, en milieu urbain comme en milieu rural doivent être dotées de toutes les commodités nécessaires à l'épanouissement des habitants. Ceux-ci doivent pouvoir accéder à un logement décent, d'où l'importance de promouvoir des habitats accessibles, accessibles au plus grand nombre. L'aménagement de l'espace doit aller dans le sens de protéger l'environnement des zones de résidence, par la dissociation des différents usages de l'espace et la définition de règles de proximité qui permettent d'isoler les activités polluantes (pollution à caractères chimiques, sonore...). En particulier, ce SRAT, en cohérence avec la transformation des communautés rurales en commune, devra porter une attention particulière à la qualité du cadre de vie en zones rurales. La condition du décollage économique de la région de Sédhiou est le

maintien et l'attraction, en zones rurales, de ressources humaines de qualité capables de valoriser les naturelles.

Ce capital humain doit aussi être sécurisé. Des instruments de prévention et de gestion des risques et catastrophes devront être mis en place et gérés en partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et les organisations de la société civile.

## **B) OPTIONS STRATEGIQUES**

- ❏ Objectif stratégique 3.1 – **Réaliser l'éducation pour tous en vue d'une valorisation optimale du capital humain.**
- ❏ Objectif stratégique 3.2 – **Développer l'approche territoriale de la formation technique et professionnelle.**
- ❏ Objectif stratégique. **Réaliser l'accès de tous aux systèmes de santé et de protection sociale.**
- ❏ Objectif stratégique 3.4. **Réaliser l'accès de tous à un cadre de vie et d'habitat sain aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.**
- ❏ Objectif stratégique 3.5. **Promouvoir l'épanouissement professionnel et social des jeunes.**
- ❏ Objectif stratégique 3.6. **Développer des instruments locaux de prévention et de gestion des risques et catastrophes**

## **4. OPTION STRATEGIQUE 4 - CONSTRUIRE UNE GOUVERNANCE TERRITORIALE DURABLE**

### **A) DEFIS**

Le territoire, en tant que construit social, économique, et spatial est le théâtre de jeux d'acteurs divers. La gouvernance territoriale cherche à optimiser ce jeu d'acteurs en vue de réaliser des objectifs communs bénéfiques pour toute la collectivité. Le champs de la gouvernance territoriale, dans le prolongement de celui de la gouvernance locale, décrit des groupes d'acteurs divers qu'on peut résumer dans deux grandes catégories: 1°) L'Etat et ses démembrements déconcentrés (autorités administratives locales, services techniques déconcentrés) ou décentralisés (collectivités locales); 2°) les acteurs non-étatiques (associations, Ong, privés, agences de coopération...). La collaboration entre acteurs est nécessaire pour induire des approches innovantes, de nouveaux mécanismes de partage des compétences et des capacités, l'accès à plus de ressources (techniques, humaines, connaissances, infrastructures, finances), de nouveaux réseaux (dynamiques), l'accroissement de la compréhension mutuelle, l'amélioration des performances. Animer le jeu des tous ces acteurs et les amener à synchroniser et coordonner leurs

interventions et actions dans le cadre du développement territorial de la région, tel est l'objet de la gouvernance territoriale.

La région de Sédhiou entame ce SRAT 2014 – 2039, au moment où l'Etat du Sénégal décide de passer à un autre palier de développement local décentralisé, mettant au cœur des processus d'intervention, la territorialisation des politiques publiques. Ce qui est attendu, c'est une meilleure cohérence de l'action publique aux réalités locales et territoriales. Le surcroît de compétences, donc de responsabilités, qui est ainsi transféré aux acteurs locaux, exigera d'eux un niveau plus élevé de gouvernance territoriale.

C'est un contexte aussi, où, la région de Sédhiou, suite aux réformes de l'Acte III de la décentralisation, va entrer dans un double mouvement de reconfiguration territoriale : 1°) l'érection des départements de Bounkiling, Goudomp et Sédhiou en collectivités locales ; 2°) l'institution du Pôle Territorial Régional Casamance, qui va regrouper, outre la région de Sédhiou, celles de Kolda et de Ziguinchor. Ces reconfigurations territoriales complexifient le jeu des acteurs, en multipliant les espaces, les échelons de concertation et de cogestion de l'action publique locale. Construire une gouvernance territoriale durable pour la région de Sédhiou, signifie d'intervenir dans au moins trois domaines: 1°) l'administration des administrations locales et déconcentrées; 2°) le financement du développement territorial; 3°) le dialogue territorial; 4°) l'équité et la solidarité territoriale; 5°) l'intégration nationale et sous-régionale.

## **B) ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

- 📄 Objectif stratégique 4.1. **Renforcer les capacités d'intervention des administrations locales et des services techniques déconcentrés**
- 📄 Objectif stratégique 4.2. **Mobiliser les ressources financières pour le développement territorial**
- 📄 Objectif stratégique 4.3. **Renforcer les capacités locales de coproduction**
- 📄 Objectif stratégique 4.4. **Contribuer à la promotion d'une politique d'intégration nationale et sous-régionale**
- 📄 Objectif stratégique 4.5. **Promouvoir des territoires équitables**

## X. CADRE DE SUIVI ET D’EVALUATION

### A. INSTRUMENTS DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI DU SRAT

#### ***Le Schéma Départemental d’Aménagement du Territoire (SDAT)***

Le nouveau Code Général des Collectivités Locales continue d’accorder aux entités décentralisées les mêmes compétences en matière de planification et d’aménagement du territoire. Par contre, la disparition de la région-collectivité locale, fait descendre au niveau départemental, la responsabilité de la coordination de l’aménagement du territoire.

Ainsi, le département « élabore et met en œuvre son schéma d’aménagement du territoire » (Article 316).

Le SRAT servira de cadre de référence aux exercices d’élaboration des futurs SDAT, d’autant plus que la région-circonscription demeure dans l’architecture territoriale et administrative nationale.

Le SRAT interviendra comme cadre de mise en cohérence :

- 1) entre les différents SDAT ;
- 2) entre acteurs de la déconcentration et de la décentralisation

#### ***Le Plan Départemental de Développement (PDD)***

Le département élabore son plan départemental de développement. Ce PDD se substitue au PRDI et remplit les mêmes fonctions, mais à l’échelle du département. Le PDD est un instrument de mise en œuvre du SDAT.

La région de Sédhiou disposant déjà d’un PRDI, pour la période de 2013 à 2018, ce document servira, avec le SRAT, de cadres de référence pour l’élaboration des PDD.

#### ***Le Plan Communal de Développement (PCD)***

C’est le document de planification de la commune. Il remplace le PIC et le PLD.

L’élaboration du PDD doit tenir compte des orientations définies dans le PDD. C

Un important travail de migration des PIC et PLD vers le PCD sera nécessaire pour à jours les instruments de planification de communes, cuite à la communalisation intégrale. Pour les communes qui disposaient déjà d’un PIC à jour, une revue légère devrait suffire ; par contre, un travail en profondeur d’élaboration de PCD devra être



mené pour toutes les anciennes communautés rurales nouvellement instituées en communes.

### **Le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU)**

Les SDAU sont élaborés par la commune et par les villes, mais sont approuvés au niveau département (dans le cas d'une ville celle-ci se substitue au département lorsque leurs ressorts territoriaux se confondent). Ce sont des documents d'orientation en matière d'urbanisme, qui se référeront donc au SDAT et au SRAT.

### **Le Plan d'Occupation et d'Aménagement des Sols (POAS)**

C'est un instrument d'organisation de l'usage de l'espace au niveau local. Le POAS traduit, de manière plus détaillée, et à l'échelon local, la distribution de l'espace entre différents usages (résidentiel, professionnel, public).

### **Le PAER (Plan d'Action Environnemental Régional)**

La région de Sédhiou en dispose déjà. La gestion durable des ressources naturelles est inscrite au cœur de ce SRAT. Il sera important de mettre en œuvre et de suivre les actions de protection environnementale prescrites dans le PAER. Le suivi du PAER se fait à long terme dans le cadre de gouvernance territoriale défini par le SRAT.

### **La contractualisation**

La contractualisation constitue l'une des modalités majeures de coopération entre l'Etat et les collectivités locales, pour réaliser la territorialisation des politiques publiques.

## **B. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES**

- 📄 Objectif stratégique 1.1. **Promouvoir un réseau de desserte permettant de soutenir le développement régional**

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<i>Ponts et ouvrages de franchissement</i>					
- Construction d'un pont sur le fleuve Gambie	30%	100%			
- Construction du Pont de Marsassoum					
- Construction du Pont de (Sandiniéry et de Témento)					
- Réhabilitation du barrage de Diop Counda					
<i>Routes bitumées et pavées</i>					
- Réhabilitation de la RN6 (MCA): Axe entre Goudomp, Samine, Diattacounda, Tanaff	60%	100%			

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Bitumage de l'axe Boucle du Boudhié (Sédhiou-Marsassoum-Djirédji-Bambaly-Sédhiou) (133 km)					
- Bitumage de l'axe Diop Counda - Sandiniéry - Baghère (50 km)					
- Bitumage de l'axe Maka - Kolibantang - Saré Tening (20 km)					
- Bitumage de l'axe Saré Alkaly - Boghal-Ndiamacouta (25)					
- Bitumage de l'axe Tanaff –frontière Guinée Bissau (10 km)					
- Bitumage de l'Axe Madina Wandifa-Sédhiou (44)					
- Bitumage de l'Axe Diaroumé-Marsassoum (47km)					
- Réalisation de 600 km de routes départementales					
- Réalisation de 150 km de voiries urbaines					
- <b>Réalisation de voies cyclables au niveau de toutes les communes</b>					
<i>Pistes latéritiques</i>					
- Réalisation de 2500 km de pistes de production	60%	100%			
- <b>Construction de pistes reliant tous les villages aux chefs lieux de communes</b>					
<i>Aérodrome</i>					
- <b>Modernisation de l'aéroport de Diendé</b>	10%	100%			
<i>Transport fluvial</i>					
- <b>Dragage et aménagement des berges du Fleuve Casamance, en partenariat avec les régions limitrophes.</b>	40%	100%			
- Réalisation de 14 pontons et de 14 embarcadères					
<i>Réseaux de télécommunication</i>					
- <b>Modernisation et extension du signal radio électrique GSM sur toute l'Etendue du Territoire régional</b>	80%	100%			
<i>Energie</i>					
- <b>Modernisation et extension du réseau électrique privilégiant l'énergie alternative (biomasse, solaire, gaz) en zone urbaine et rurale.</b>	80%	100%			
- <b>Diversification des systèmes d'énergie (solaire, éolienne, biomasse etc.) : en % de l'énergie d'origine fossile</b>	10%	30%	40%	50%	60%
- <b>Installation d'au moins 01 station de carburant sur chacune des anciennes communes et à moins de 10 km de chacune des nouvelles communes.</b>	30%	50%	70%	95%	100%
<i>Systèmes de transports</i>					
- <b>Modernisation des systèmes de transports interurbains</b>	80%	100%			
- <b>Modernisation du système de transport routier</b>	80%	100%			

Indicateurs	Périodes Cibles				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<b>régional</b>					
- Mise en place de systèmes de transports fluviaux modernes	80%	100%			
- Promotion des MIT (Moyens Intermédiaires de transport)	80%	100%			
<i>Réseaux de télécommunication et d'information territoriale</i>					
- Modernisation et extension du signal radio électrique GSM sur toute l'Etendue du Territoire régional	80%	100%			
- Développement d'une plateforme de collaboration en ligne entre les services administratifs et techniques de la région	40%	100%			
- Développement de l'accès à des systèmes d'information sur les marchés locaux (communes, loulmas, carrefours régionaux...)	50%	100%			
- Renforcement de l'accès à la télémédecine	10%	60%	100%		
- Renforcement de l'accès à la télédétection atmosphérique	10%	60%	100%		

- ☐ Objectif stratégique 1.2. **Construire un réseau urbain multipolaire bâti autour de pôles de croissance et d'équilibre du territoire**

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<u>Programme spécial de mise à niveau des nouveaux chefs lieux de commune</u>					
- Doter les nouvelles communes de plateformes minimales services	70%	30%			
<u>Programme spécial d'équipement des pôles régionaux</u>					
- Relever le niveau d'équipement des communes de SEDHIOU, de GOUDOMP, BOUNKILING, SAMINE, MADINA WANDIFA, CARREFOUR NDIAYE, MAESSASSOUM, TANAFF, WEREWANE, BAGHERE (santé, éducation, assainissement, commerce, service, habitat, voirie etc)	70%	100%			
<i>Réseaux électriques</i>					
- Extension du réseau électrique à toutes les zones rurales	60%	100%			

- ☐ Objectif stratégique 1.3. **Promouvoir des territoires ruraux attractifs.**

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<u>Relèvement et Généralisation de la Plateforme minimale de services pour les villages</u>					

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- <b>Indice moyen d'accès aux services sociaux de base en milieu rural &gt;400/500</b>	>250/500	>400/500			
<i>Systèmes de transports</i>					
- <b>Promotion de compagnies de transports ruraux</b>	80%	100%			
- <b>Promotion des MIT (Moyens Intermédiaires de transport)</b>	80%	100%			
<i>Réseaux de télécommunication et d'information territoriale</i>					
- <b>Développement de l'accès à des systèmes d'information sur les marchés locaux (communes, lomas, carrefours régionaux...)</b>	50%	100%			
- <b>Renforcement de l'accès à la télémédecine</b>	10%	60%	100%		
- <b>Renforcement de l'accès à la télédétection atmosphérique</b>	10%	60%	100%		

- 📌 Objectif stratégique 1.4. **Développer les infrastructures socioéconomiques et garantir l'équité dans l'accès aux services sociaux de base**

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<u>Relèvement et Généralisation de la Plateforme minimale de services pour les villages</u>					
- <b>Indice moyen d'accès aux services sociaux de base en milieu rural &gt;400/500</b>	>250/500	>400/500			
- <b>Généralisation de l'habitat planifié</b>	10%	60%	100%		
- <b>Modernisation du dispositif d'assainissement et de distribution d'eau.</b>	10%	60%	100%		
- <b>Mise en place dans toutes les collectivités locales de cadres stratégiques de gestion de l'espace (SAGTC, SDAU).</b>	100%				
-					
<b>Mise en place d'un centre d'enfouissement technique régional et de valorisation des déchets (économie).</b>	100%				

- Objectif stratégique 2.1. Développer la productivité et la compétitivité des filières porteuses.

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<i>Planification</i>					
- Réalisation d'un Schéma Régional d'Aménagement Agro-sylvo-pastoral	100%				
- Réalisation d'un Schéma d'Aménagement des Pêcheries					
<i>Financement de l'économie rurale</i>					
- Mise en place d'un Fonds de garantie au crédit agricole : 20 MDS	30%	100%			
- Mesures de compensation incitatives (dérogations fiscales, affectations de terres, ...) à l'implantation d'IMF dans certaines localités des plus enclavées : 100 MNS/An	10%	50%	100%		
<i>Agriculture et foresterie</i>					
- Aménagement de 50 000 ha de Vallées	12%	38%	70%	90%	100%
- Réalisation de 100 000 ha de périmètres irrigués riziocoles avec maîtrise de l'eau	6%	38%	70%	90%	100%
- Réalisation de 50 000 ha de grands périmètres irrigués	12%	38%	70%	90%	100%
- Appui à la réalisation de 60 000 ha de périmètres arboricoles	20%	38%	70%	90%	100%
- Réalisation de digues anti-sel pour récupérer environ 18 000 ha de terre	100%				
- Réalisation de 60 000 ha de petits périmètres horticoles	12%	38%	70%	90%	100%
- Aménagement de 300 ha bassins de rétention	20%	70%	100%		
- Réalisation d' 01 Ferme-école de formation en Agriculture Durable et Agro Transformation dans le Goudomp	100%		20%	50%	
- Appui à la production de plants et la réalisation de plantations : 100 000 ha	40%	80%	100%		
- Amélioration et adaptation locales de semences					
<i>Elevage</i>					
- Aménagement de 45 000 ha de champs de cultures fourragères	20%	80%	100%		
- Réalisation d'une clinique et d'une pharmacie vétérinaire privée dans chaque département	1/3	2/3			
- Sélection et diffusion de géniteurs Ndama					
<i>Pêche</i>					
- Construction de 03 Complexes "Marché de Bétail/Aires d'Abattage"	1/3	2/3			
- Amélioration des systèmes de production dans le domaine de l'aquaculture	40%	60%			
- Aménagement et Gestion des pêcheries continentales	40%	60%			
- Construction de 03 fabriques de glace	40%	60%			
- Construction de 03 dépôt de glace	40%	60%			
- Construction d'un complexe frigorifique	40%	60%			
- Construction d'un marché central aux					

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- poissons	100%	-			
- Dotation des mareyeurs et transformatrices de camions frigorifiques (3)	40%	60%			
- Réhabilitation des fumoirs de Goudomp	60%	40%			
<b>Animation des Acteurs dans les filières</b>					
- Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières agricoles	20%	40%	20%	10%	10%
- Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières pastorales	20%	40%	20%	10%	10%
- Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières sylvicoles	20%	40%	20%	10%	10%
- Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières apicoles	20%	40%	20%	10%	10%
- Programme de renforcement des capacités des OCB et fédération d'OCB actives dans les filières forestières	20%	40%	20%	10%	10%
- Fonds de soutien annuel à l'organisation de la Foire des produits locaux :100 MNS	50%	100%			

- 📌 Objectif stratégique 2.2. **Diversifier l'économie régionale à travers la promotion des secteurs du commerce, du tourisme et de l'artisanat.**

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<b>Commerce</b>					
- Construction d'un Centre Commercial à Sédhiou Commune	100%				
- Aménagement des marchés hebdomadaires (louma)	30%	50%	20%		
- Construction et équipement du siège de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (CCIA)	100%				
-					
<b>Artisanat</b>					
- Construction de 4 villages artisanaux	1/4	2/4	1/4		
- Construction de Centres de formation et de perfectionnement des apprentis, compagnons et artisans (4)					
- Aménagement de zones artisanales					
<b>Tourisme</b>					
- Programme d'aménagement et de restauration des sites d'attraction écotouristique (appui régénération naturelle des écosystèmes de mangroves, des palmeraies et lutte contre les feux de brousse)	10%	20%	40%	20%	10%
- Fonds de promotion des investissements dans l'écotourisme	10%	20%	40%	20%	10%
- Conduite d'une étude des potentialités de	100%				



Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
développement de l'écotourisme dans la région de Kolda	100%				
- Elaboration d'un Manuel de procédures d'accréditation écologique des infrastructures d'accueil touristique	20%	100%			
- Subvention à la tenue d'un événement biennuel culturel fédérateur majeur : 100 MNS	10%	30%	70%	90%	100%
- Multiplication par 100 de l'actif touristique de la région					

📄 Objectif stratégique 2.3. **Promouvoir des modes durables d'exploitation ressources naturelles.**

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<b>Planification</b>					
- Elaboration d'un Schéma collectif d'aménagement des forêts communautaires et classées	100%				
- Elaboration d'un Plan Directeur Régional d'Affectation et de Gestion des Zones Amodiées	100%				
- Elaboration et actualisation de 43 POAS	100%				
- Ouverture de 10 000 km de pare-feux nus	20%	70%	10%		
- Création, redynamisation et équipement de 83 comités de lutte contre les feux de brousse	20%	70%	10%		
- Acquisition d'une unité de lutte contre les feux de brousse	10%	90%			
<b>Recherche &amp; Innovation</b>					
- Sélection et diffusion de géniteurs Ndama	20%	70%	10%		
- Amélioration et adaptation locales de semences	20%	80%			

📄 Objectif stratégique 3.1 – **Réaliser l'éducation pour tous en vue d'une valorisation optimale du capital humain.**

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
<b>Planification</b>					
- Etude sur l'actualisation des statistiques régionales en matière d'éducation et de formation	100%				
- Scolarisation Universelle	100%				
- Taux d'achèvement du cycle élémentaire de 100%	100%				
- Taux d'achèvement du cycle élémentaire de 100%	100%				
- Taux d'achèvement du cycle secondaire 100%	80%	90%	100%		
- Taux d'achèvement d'une formation	50%	60%	65%	75%	85%

Indicateurs/Actions	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
universitaire ou technologique					

- 📄 Objectif stratégique 3.2 – Développer l’approche territoriale de la formation technique et professionnelle.

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Réalisation d'un Institut des Métiers de la Pêche	100%				
- Réalisation de Fermes - Ecoles pilotes écologique dans chaque communauté rurale	20%	40%	60%	80%	100%
- Mise en place IRFU/Agroalimentaire	20%	40%	60%	80%	100%
- Mise en place IRFU/Energies alternatives (biomasse)	20%	40%	60%	80%	100%

- 📄 Objectif stratégique 3.3. Réaliser l’accès de tous aux systèmes de santé et de protection sociale.

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Etude sur l’actualisation des statistiques régionales en matière de santé, de protection sociale et de qualité du cadre de vie	100%				
- Taux de couverture vaccinale	80%	90%	100%		
- DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois à 100%					
- Taux de consultation primaire	65%	75%	85%	95%	100%
- Curative à 100 %					
- Taux de prévalence de l’insuffisance pondérale (ratio poids/âge) chez les enfants de 0 à 36 Mois < 1%	< 11%	< 5%	< 1%		
- Proportion d’accouchements assistés par du personnel formé 100%	75%	85%	95%	100%	
- Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale < 1%	<3%	<2%	<1%		
- Part du budget de la santé (fonctionnement + investissement) dans le budget des CL portée à 25%	15%	20%	25%		
- Pourcentage de budget des CL affecté aux programmes d’assistance en faveur des groupes vulnérables à 15%	10%	15%			
- Taux de couverture du risque maladie de la population à 85 %	50%	60%	70%	80%	85%
- Taux d’appareillage des personnes handicapées appareillées 90%	50%	60%	70%	80%	90%
- Taux de chômage chez les handicapées à 15%	70%	40%	25%	20%	15%
- Proportion d’enfants 6-14 ans qui travaillent < 2,5%	<7,5%	<5%	<3,5	<3%	<2,5

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Réduction à 10% des inégalités spatio-sociales en matière de santé	60%	30%	20%	15%	10%

- 📄 Objectif stratégique 3.4. **Réaliser l'accès de tous à un cadre de vie et d'habitat sain aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.**

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Accès à des systèmes d'habitat et de transport écologiques : 80%	20%	40%	60%	70%	80%
- Taux de la population urbaine ayant accès à l'assainissement : 100%	78%	88%	95%	100%	
- Taux d'accès des ménages ruraux à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées : 100%	59%	79%	89%	99%	100%
- Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain : 100%	100%				
- Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural : 100%	80%	100%			
- Réalisation de 33 cadastres ruraux et mise en place de livres d'enregistrement dans toutes les CR de la région	100%				
- Réalisation d'un programme de 7 500 logements sociaux	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
- Réalisation et réhabilitation des espaces verts urbains (10 communes)	100%				
- Mise en place de zones d'aménagement concertées (ZAC) dans les Communes de la région	5	5			
- Aménagement de places d'animation culturelle publique dans les 43 communes	3	10	10	20	
- Promotion des « éco-constructions » pour améliorer l'efficacité énergétique : au moins 60% des nouvelles constructions	10%	30%	50%	80%	100%

- 📄 Objectif stratégique 3.5. **Promouvoir l'épanouissement professionnel et social des jeunes.**

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Mise en place de 01 centre régional et de 02 centres départementaux de qualification technique et professionnelle des jeunes	100%				
- Mise en place d'un Fonds régional de promotion des jeunes :10 MDS	2	8			

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Construction et mise en fonctionnement d'un Centre Conseil Adolescent à Goudomp et à Bounkiling	80%	90%	100%		
- Construction et mise en fonctionnement de Construction d'un centre multifonctionnel socioéducatif régional des jeunes	65%	75%	85%	95%	100%
- Construction d'un centre multifonctionnel socioéducatif régional des jeunes	75%	85%	95%	100%	
- Construction et équipement d'un stade régional à Sédhiou	<3%	<2%	<1%		
- Réalisation de Stades Municipaux et/ou départementaux	15%	20%	25%		
- Construction et équipement d'un stade régional à Sédhiou	10%	15%			
- Réalisation de Stades Communaux	50%	60%	70%	80%	85%
- Construction et équipement d'un Dojo régional	50%	60%	70%	80%	90%

 Objectif stratégique 3.6. **Développer des instruments locaux de prévention et de gestion des risques et catastrophes**

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Mise en place des dispositifs décentralisés (région, département, Communes) de collecte et de gestion de données sur les territoires vulnérables	100%				
- Mise en place d'un fonds régional de réponse rapide aux calamités : 10 MDS	2	8			

 Objectif stratégique 4.1. **Renforcer les capacités d'intervention des administrations locales et des services techniques déconcentrés**

Indicateurs	Périodes				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Elaboration d'un cadre de suivi des performances des CL	100%				
- Mise en œuvre de plan de renforcement des capacités des acteurs locaux : 100 MNS/An	100%	100%	100%	100%	100%
- Construction d'un système d'informations territorial	50%	60%	70%	80%	85%
- Appui institutionnel aux Administrations Locales et aux Services Techniques Déconcentrés : 100 MDS sur 25 ans	10%	20%	30%	30%	10%

📄 Objectif stratégique 4.2. **Mobiliser les ressources financières pour le développement territorial**

Actions/Indicateurs	Niveau de performances				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Porter à 40% la part des recettes fiscales dans le budget des collectivités locales	10%	20%	30%	40%	>40%
- Mobiliser au moins 10/An au titre de la coopération décentralisée	20%	50%	70%	90%	100%
- Mise en place d'un programme de marketing territorial	20%	50%	80%	100%	100%
- Mise en place d'un fonds d'appui aux événements culturels et religieux d'envergure sous-régionale : 1MD/An	20%	100%	100%	100%	100%

📄 Objectif stratégique 4.3. **Renforcer les capacités locales de coproduction**

Actions/Indicateurs	Niveau de performances				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Mise en œuvre d'un programme triennal de renforcement des cadres de dialogue territorial	100%				
- Mise en œuvre d'un programme triennal d'institutionnalisation du budget participatif	100%				
- Installation de la conférence d'harmonisation au niveau départemental	100%				

📄 Objectif stratégique 4.4. **Contribuer à la promotion d'une politique d'intégration nationale et sous-régionale**

Actions/Indicateurs	Niveau de performances				
	2014 - 19	2019 - 24	2024 - 29	2029 - 34	2034 - 39
- Délimitation des territoires de toutes les CL	100%				
- Développement d'initiatives de promotion et de renforcement de l'intercommunalité : au moins 10 sur 25 ans	20%	50%	10%	100%	10%
- Conduite d'initiatives de coopération décentralisée avec les collectivités locales, les organismes publics ou privés étrangers ou internationaux, des zones transfrontalières : au moins 50 initiatives sur 25 ans	20%	50%	10%	100%	10%

Actions/Indicateurs	Niveau de performances				
	2014	2019	2024	2029	2034
	- 19	- 24	- 29	- 34	- 39
- Mise en place d'un fonds d'appui aux évènements culturels et religieux d'envergure sous-régionale : 1MD/An	20%	100%	100%	100%	100%

 Objectif stratégique 4.5. **Promouvoir des territoires équitables**

Actions/Indicateurs	Niveau de performances				
	2014	2019	2024	2029	2034
	- 19	- 24	- 29	- 34	- 39
- Mise en œuvre d'un projet triennal de renforcement de la culture du respect des droits humains chez les élus locaux	100%				
- Mise en œuvre d'un programme décennal de promotion économique des femmes	40%	60%			
- Développement de dispositifs régionaux de péréquation en faveur des territoires les plus pauvres	10%	70%	100%		



# ***PROJETS DE TERRITOIRES***

## **Thème**

### ***ECONOMIE REGIONALE, POPULATIONS ET INVESTISSEMENTS HUMAINS ET INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS***

## **Titre du projet**

Projet mise en place d'infrastructures multifonctionnelles de transformation des produits agricoles, forestiers et halieutiques

## **Objectif Global**

Le projet vise la réalisation d'une unité multifonctionnelle de transformation des produits agricoles, forestiers et halieutiques dans les collectivités locales de la région de Sédhiou.

## **Objectifs spécifiques**

- Construire des Unités de transformation de produits agricoles, forestiers et halieutiques
- Renforcer les capacités des femmes et des jeunes des collectivités
- Valoriser produits agricoles, forestiers et halieutiques
- Répondre aux exigences commerciales et réglementaires du marché national voire internationale

## **Résultats attendus**

- Création des emplois
- Distribution des richesses
- valorisation de ressources locales (valeur ajoutée)
- réduction du déficit de structures de conservation des fruits et légumes à Sédhiou, partant aux pertes post récolte.

## **Partenaires**

- Ministères de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement et du Commerce
- Coopération européenne
- Union européenne
- Fond européen de développement
- ACDI

## **Public cible**

- Jeunes
- Femmes

## **Localités**

- Toute la région

## Thème

### **GOVERNANCE LOCALE ET OFFRES DE TERRITOIRES**

## Titre du projet

Projet de Gouvernance territoriale dans la région de Sédhiou

## Objectif Global

L'objectif général du projet est d'améliorer l'efficacité de la gestion des Collectivités locales départementales nouvellement devant être mises en place dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation.

## Objectifs spécifiques

- Développer et tester des outils de gestion des collectivités locales départementales.
- Outiller la région de Sédhiou en vue d'une généralisation d'approches de gestion innovante des collectivités départementales.
- Renforcer les capacités locales pour soutenir un développement local inclusif, optimal et durable dans les régions cibles.

## Résultats attendus

- Contribuer à l'amélioration des connaissances et des pratiques en matière de gestion des collectivités locales.
- Le développement des capacités des Collectivités locales départementales à promouvoir un développement durable et participatif prenant en compte l'environnement et les besoins différenciés des communautés et des territoires.
- Une coordination et des rapports verticaux plus fluides, soutenus et efficaces entre les Collectivités locales touchées par le projet, l'administration centrale et les Services Techniques déconcentrés.

## Partenaires

- Ministères des collectivités locales ; Ministère de l'Intérieur.
- Coopération européenne
- Union européenne
- Fond européen de développement
- ACDI

## Public cible

- Elus locaux
- Administration
- Populations

## Localités

- Départements Sédhiou, de Goudomp, de Bounkiling

## **Thème**

### ***ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES***

#### **Titre du projet**

Projet d'appui aux initiatives de préservation et de valorisation des ressources, produits et services environnementaux, améliorant les conditions de vie des populations.

#### **Objectif Global**

Le projet s'assigne comme objectif global de contribuer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations vulnérables, à travers l'appui aux initiatives de préservation et de valorisation des ressources, produits et services environnementaux dans la région de Sédhiou.

#### **Objectifs spécifiques**

- Contribuer à la préservation des ressources environnementales, à travers l'amélioration des pratiques communautaires et associatives d'exploitation des ressources naturelles et de lutte contre la désertification ;
- Appuyer les activités génératrices de revenus valorisant les produits du terroir, les savoir et les savoir faire des communautés locales ;
- Appuyer les initiatives de développement territorial intégré et de gouvernance environnementale.

#### **Résultats attendus**

- Création des emplois
- Distribution des richesses
- valorisation de ressources forestières (valeur ajoutée)
- Une meilleure gestion de l'environnement

#### **Partenaires**

- Ministères de l'environnement
- Coopération européenne
- Union européenne
- Fond européen de développement
- ACDI

#### **Public cible**

- OCB
- Comités de gestion des forêts

- Populations voisines des forêts

### **Titre du projet**

## ***PROJET D'INITIATION DE RENCONTRES TRANSFRONTALIERES***

### **Objectif Global**

Le projet s'assigne comme objectif global de contribuer à l'amélioration des échanges entre collectivités des différentes régions et des pays voisins différents pays afin de trouver des solutions communes à un certain nombre d'enjeux frontaliers.

### **Objectifs spécifiques**

- Contribuer à la gestion des ressources environnementales ;
- Appuyer les services étatiques à lutter contre les trafics illicites, la contrebande et le vol de bétail ;
- Faciliter le déplacement et l'installation des populations réfugiés ;

### **Résultats attendus**

- Une dynamique démographique et socioéconomique est notée
- Mise en place d'une politique commune de gestion des ressources naturelles ;
- Une meilleure gestion de l'environnement
- Les enjeux frontaliers sont maîtrisés.

### **Partenaires**

- Ministères de l'intérieur et des collectivités
- Coopération catalane
- Union européenne
- Fond européen de développement
- ACDI

### **Public cible**

- Elus locaux
- administration
- Populations transfrontalières